

Le château Authier et le domaine de Lauterie à Coussac-Bonneval en Haute- Vienne

A la recherche du château de Lauterie

Auteur : Yves Delassis
yves.delassis@free.fr
01/12/2023
V 3.1

Table des matières

Introduction.....	2
LE CHATEAU AUTHIER	3
<i>Sources d'archives</i>	3
<i>Visite du site</i>	4
<i>Exploitation des vues aériennes</i>	11
<i>Exploitation des données LiDAR</i>	13
<i>Tentative d'interprétation</i>	13
LE DOMAINE DE LAUTERIE	16
<i>Histoire</i>	16
<i>L'état des fonds de 1749</i>	17
<i>Le cadastre de 1824</i>	19
<i>La construction de la route RD9</i>	27
<i>La construction de la voie ferrée de Limoges à Brive</i>	28
<i>L'époque contemporaine</i>	29
LA MOTTE de LAUTERIE.....	30
LES TUMULI	35
LA FAMILLE AUTHIER	36
CONCLUSIONS	38
ANNEXES.....	39
Etat des fonds de 1749 mentionnant le château (Parcelle 155) (Arch Dép 87)	40
Contrat d'échange et de vente de biens entre Jean Autier et Gautier Guilloumaud.....	41
Vente du domaine de Lauterie (1757)	41
Liste des parcelles de Lauterie et du Moulin Authier portées au cadastre de 1824.....	43
Liste des parcelles de Lauterie portées à l'Etat des fonds de 1749.....	44
Inventaire de fin de bail du Moulin Autier (1690).....	45
SOURCES et DONNEES NUMERIQUES	47

Introduction

J'ai grandi dans le quartier de Lauterie à Coussac-Bonneval en Limousin dans la maison familiale où l'on évoquait parfois le château disparu qui y aurait été construit à une époque incertaine, mais sûrement lointaine. Et pourquoi ne l'aurait-il pas été sur la parcelle que nous possédions au sommet de la butte qui s'élève sur cette zone. Enfant, j'imaginai une énorme bâtisse avec des donjons, des souterrains et pourquoi pas un trésor. Les années ayant passé et disposant de plus de temps, j'ai voulu tenter d'éclaircir cette mystérieuse histoire.

Les recherches m'ont permis de vérifier l'existence de ce château et de localiser ses quelques restes. Il n'est pas sur notre parcelle comme je me plaisais à l'imaginer mais à quelques centaines de mètres de là. Dans la continuité je me suis intéressé au domaine de Lauterie dont le château était le centre. J'ai tenté d'en restituer les paysages tels qu'ils pouvaient être quelques siècles auparavant, et retracé les principaux événements qui en ont modifié la physionomie. Cela m'a permis, à ma surprise, de découvrir plusieurs autres entités prouvant la grande richesse archéologique et l'ancienneté, assez inattendue, de cette zone de superficie assez réduite.

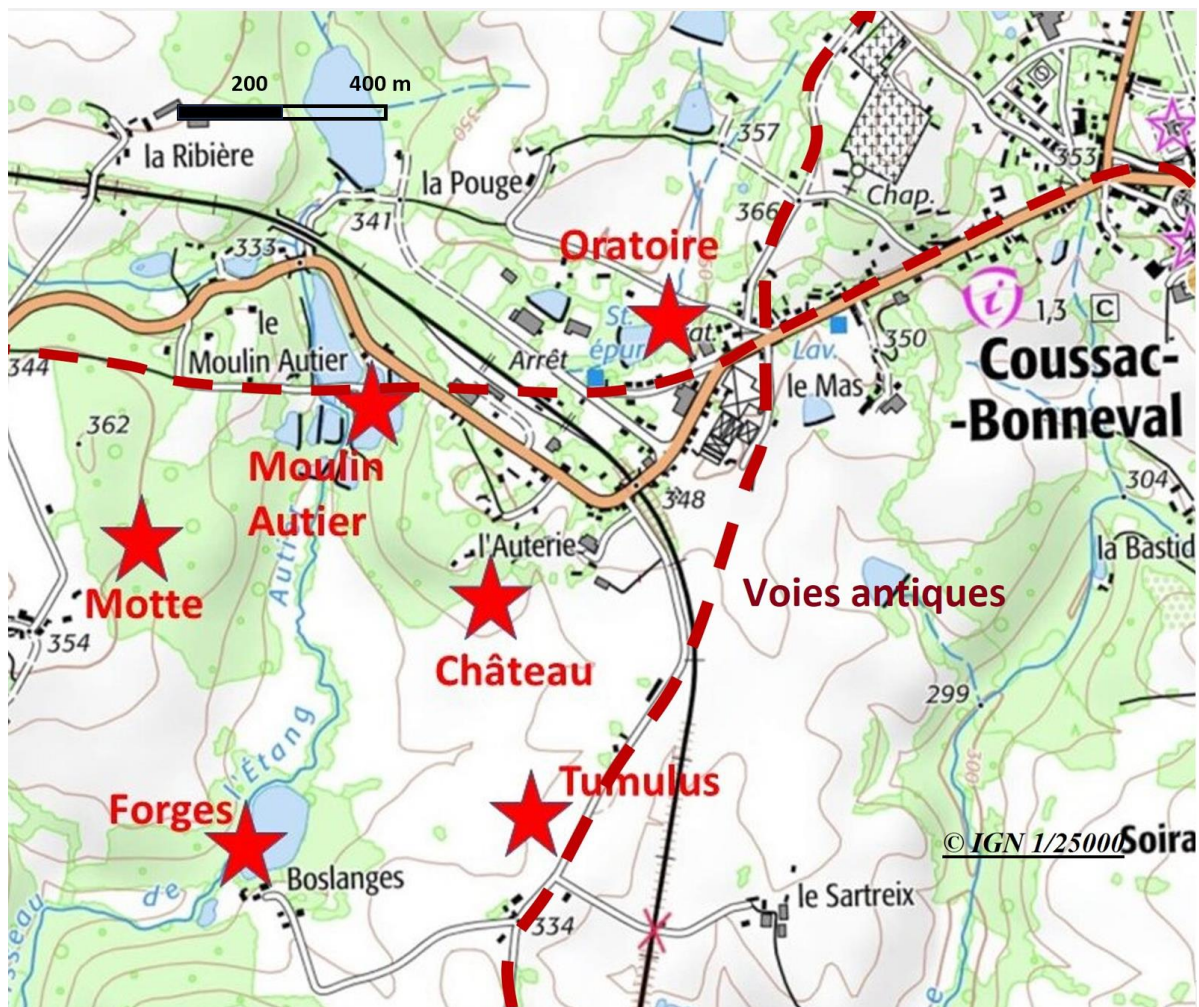
Le domaine de Lauterie se situe à l'ouest du bourg de Coussac-Bonneval, au bord de la route menant à Saint Yrieix. Il est contigu au Moulin Autier et les histoires des deux domaines sont très liées. Il est aujourd'hui partagé entre une ferme agricole en exploitation, une exploitation horticole, des parcelles bâties et des zones dites naturelles. La gare de Coussac a été bâtie sur son emprise. Il est traversé par la voie de chemin de fer allant de Limoges à Brive, par la route départementale 901 et par la route de Pouriol.

Le domaine historique a une superficie d'environ 80 ha, limitrophe du Mas, de Boslange, du petit et du grand Chaliaud, du Moulin- Autier et de la Pouge.

Le centre historique en est l'ancien château et la ferme, bien que celui-là soit détruit depuis longtemps.

Le domaine de Lauterie, parfois orthographié l'Auterie ou l'Hoterie ou Lauterie est lié à la famille du Authier qui le possédait jusqu'au milieu du XVIIIème siècle.

La première mention écrite du nom de Lauterie apparaît au début du XVIIème siècle après le partage des biens de la famille Autier entre les enfants, lorsque Maurice Authier est cité comme Sr de Lauterie. Mais le domaine était bien plus ancien de même que le château qui en était son centre.



Carte IGN 1/25000

LE CHATEAU AUTHIER

Sources d'archives

Deux sources principales nous renseignent sur la configuration de ce château aujourd'hui totalement disparu : l'état des fonds de Coussac-Bonneval de 1749 et le cadastre de 1824.

Le Château était situé en contrebas au sud de la butte qui s'élève entre la ferme de Lauterie et le Moulin Authier, au bord du chemin reliant les deux lieux, et non au sommet de la butte comme le prétendait la tradition. Sa position est clairement établie car elle figure sur le cadastre de 1824. Depuis le partage des biens de la famille Authier en 1609, le château était la résidence habituelle d'une branche de la famille jusqu'à ce qu'ils s'installent en Dordogne au château de Boslaurent au Petit Jumilhac vers 1650.

Nous disposons de plusieurs actes de la deuxième partie du XVIIème dans lesquels le protagoniste déclare résider au château. Entre autres, le contrat d'affermage du Moulin-Authier par Jean François Authier en 1706¹ ou le testament en 1692 de l'épouse de Simon Sarazin fermier². Donc jusqu'à la fin du XVIIème siècle le château était régulièrement habité.

En 1753, lors de la vente du domaine par Jean Authier au Sr du Breuilh les bâtiments étaient déjà en mauvais état, comme l'indique le contrat de vente : « *Et comme les biens délaissés par le Sr de Beaulaurent sont en très mauvais état, notamment le château de Lauterie en ses trez, planchers,*

¹ AD87 2Mi334 1703-1706 (Bouty notaire)

² AD87 4E 64/6

*degrés, murs et couvertures, il est convenu que le dit Sr du Breuil pourra en faire état ... »³.
Néanmoins ils étaient toujours debout.*

On peut donc supposer que de 1650 à 1750 les bâtiments ont été peu entretenus pour finalement tomber en ruine et être désertés

Il n'y a plus de bâtiment debout sur le cadastre de 1824 (*image ci-dessous*) mais une parcelle N° 368 de 450m² est appelée le Château, lequel est déclarée « en mesure ». Cette parcelle est entourée de deux autres N° 367 et 369, une déclarée comme « jardin du château » et l'autre « pâturage de la Font ».



Cadastre de 1824 indiquant les parcelles du château et de la ferme de Lauterie

La parcelle 368 du château correspond parfaitement à une zone actuellement jonchée d'un amas de pierres de construction provenant des anciens bâtiments. Beaucoup ont sans doute été stockées à cet endroit pour libérer les terres agricoles. Donc en 1824 l'ensemble des bâtiments étaient déjà détruits.

Visite du site

Nous nous sommes rendu sur le site en Novembre 2016 et en Mai 2017.

Entre les deux visites le marquis de Bonneval a vendu les terres au lycée professionnel agricole de La Faye. Ces derniers propriétaires ont coupé les ronces qui couvraient le site, permettant ainsi une meilleure visibilité.

Aujourd'hui plus aucune structure ne dépasse du sol. Le site a été transformé en terres agricoles. La parcelle 368 du cadastre de 1824 est encore bien reconnaissable, y compris sur les photos aériennes. (*photo ci-dessous*). Sur les photos aériennes aucune organisation pouvant correspondre à des anciens murs n'apparaît dans ce tas de pierres, renforçant ainsi l'hypothèse d'un dépôt en vrac et tardif.

Toutefois un talus assez net sous lequel sont sans doute enfouies les fondations d'un mur, perpendiculaire au chemin correspond à la limite des parcelles 367 et 369. La probabilité de l'existence d'un mur enfoui est renforcée par la présence de buis sur ce talus. Les buis, plantes calcicoles prospèrent bien grâce à la chaux des anciens mortiers de construction.

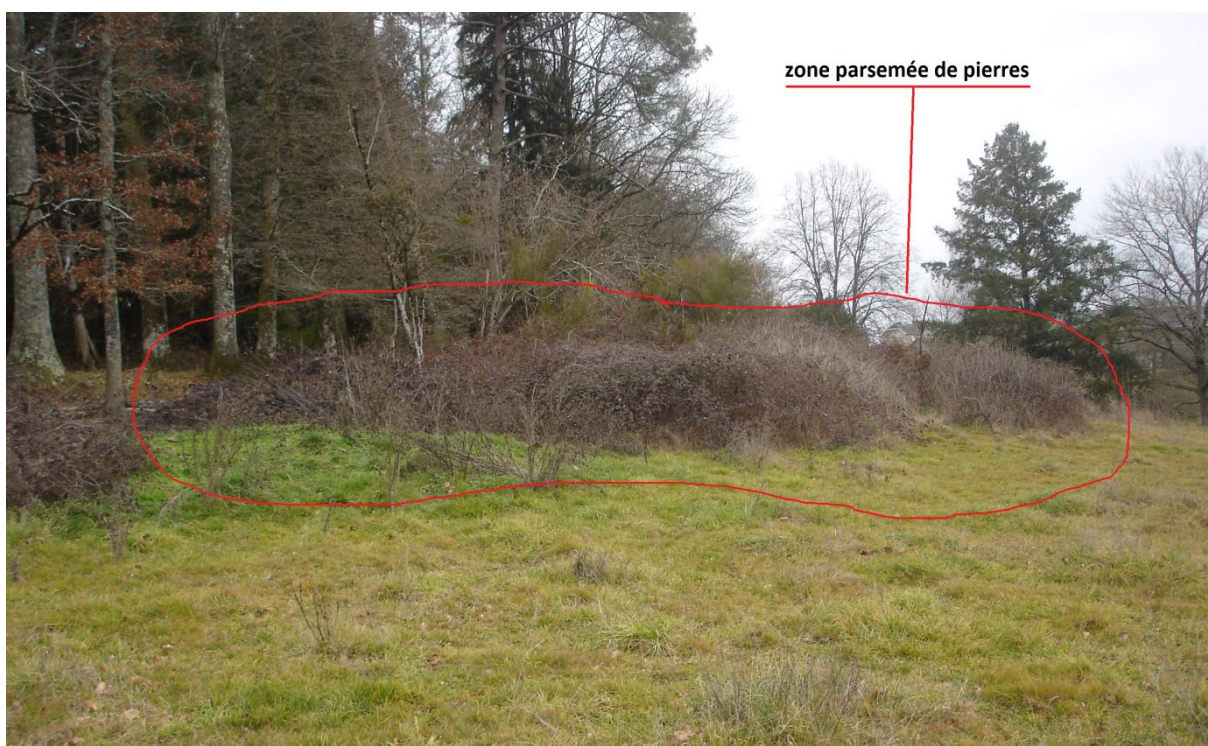
Un autre talus plus émoussé et moins visible dans la pente naturelle du terrain suit grossièrement la limite sud de la parcelle 369, en bordure du pré dans sa partie centrale ; il peut correspondre aux fondations d'un mur d'enceinte. Au bas de ce talus, il y a une légère dépression circulaire d'une vingtaine de mètres de diamètre qui est là depuis des temps anciens⁴

³ AD87 4 E 51/46

⁴ Communication personnelle JP Arnaud, exploitant de la ferme.



Image Google-Earth indiquant la position du château et le dépôt de pierres



Site du château (Novembre 2016)



Pierre de construction de l'ancien château

Au cours de la visite de mai 2017 le couvert de ronces ayant été dégagé, nous avons trouvé en surface deux pierres de granit moulurées. Peut-être un encadrement de porte ou de fenêtre, qui confirme bien la présence d'un ancien bâtiment à l'architecture soignée.

Une datation initiale suggérait les XV^{ème} ou XVI^{ème} siècles mais Christian Rémy les estime plutôt fin XVI^{ème} début XVII^{ème}, ce qui est plus cohérent avec l'histoire de la famille Authier .



Pierres taillées gisant sur le sol



Talus perpendiculaire au chemin sous lequel sont probablement enfouies les fondations du mur d'enceinte ouest.

C'est sur ce talus qu'a poussé le vieux buis (ci-contre)



Restes de mur le long du chemin. Probablement l'enceinte du château.



Ancien chemin de Lauterie au Moulin Autier longeant le château

De même il est remarquable que la petite pêcherie existe toujours dans une configuration inchangée depuis plus de 300 ans malgré un niveau d'eau très bas.



Pêcherie du château, vue du chemin



Pêcherie du château vue de la ferme

Exploitation des vues aériennes

En l'absence de fouilles au sol il est difficile d'être plus précis. Toutefois on peut examiner les photos aériennes de la zone. De par l'impact qu'elles ont sur la croissance de végétaux, les fondations des bâtiments enfouis dans le sol transparaissent parfois sur les prises de vues aériennes. L'IGN publie des photos qui s'étalent de 1950 à nos jours.

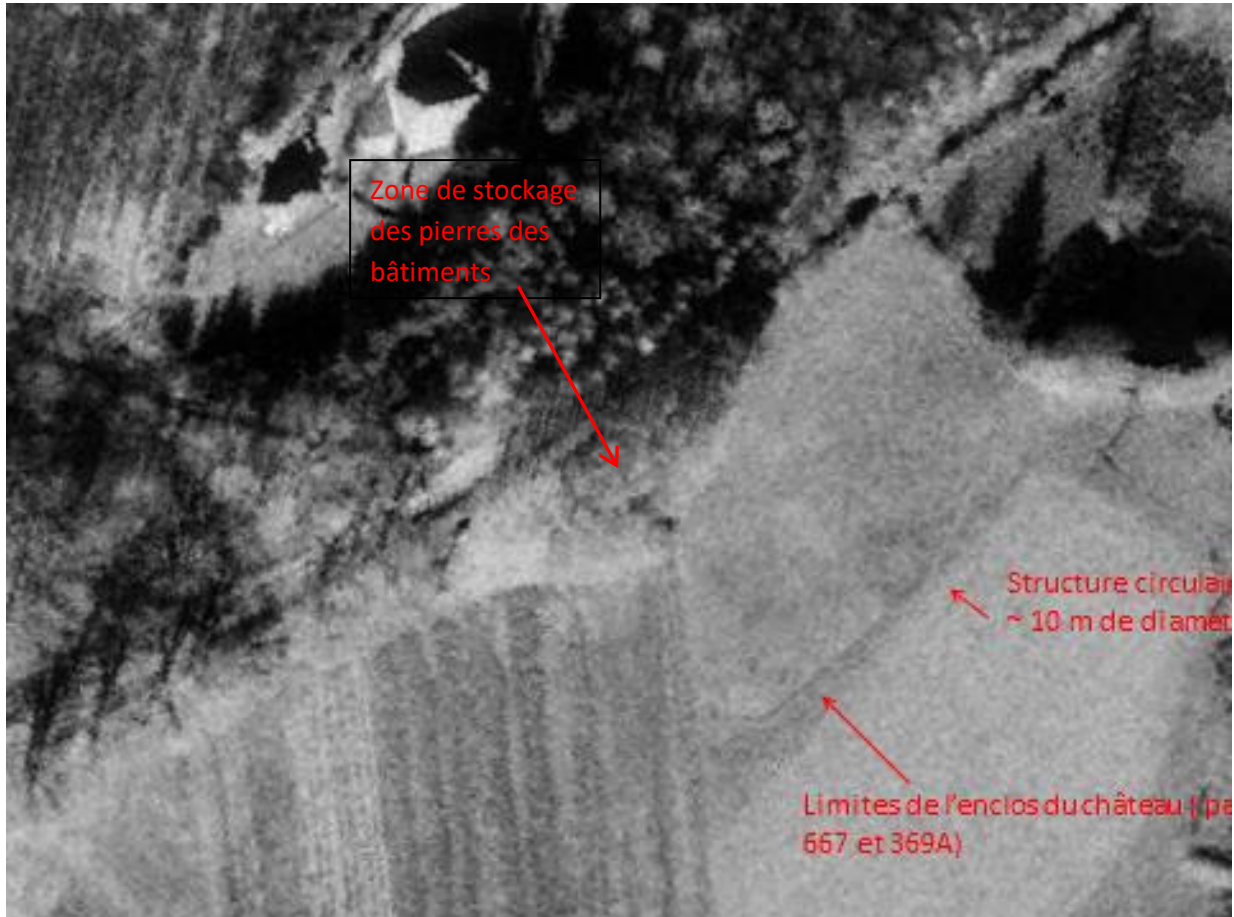
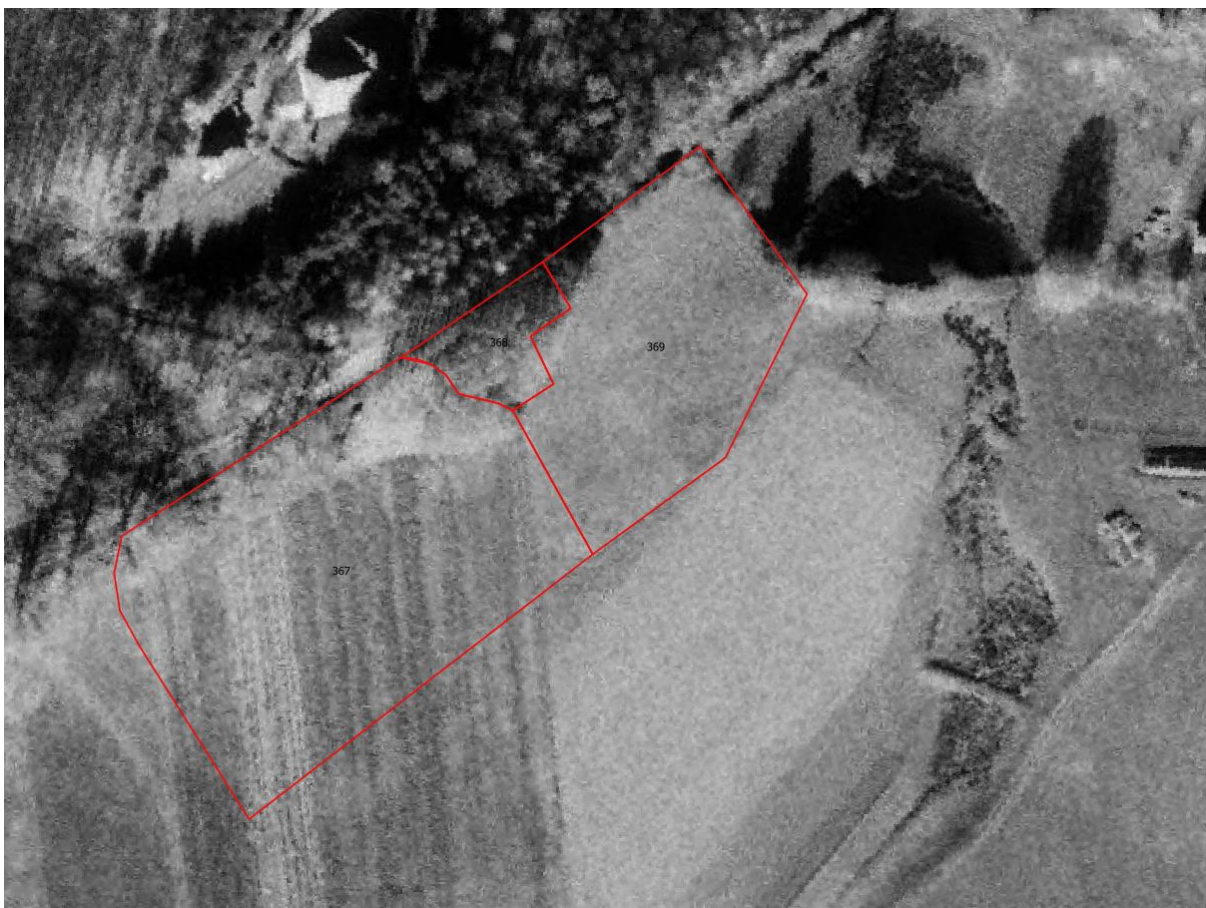


Photo aérienne IGN de 12/1983 où les limites de l'enceinte du château sont encore clairement visibles et présentant une structure circulaire en bordure de l'enclos.

Sur la photo ci-dessus de décembre 1983 on voit nettement les limites de la parcelle 369 du cadastre de 1824 qu'on suppose être l'enceinte de la cour du château ainsi qu'une structure ronde d'environ 10m de diamètre. Cette structure est plus ou moins visible sur toute la série des photos de 1978 à nos jours. Il pourrait s'agir de la tour mentionnée dans l'état des fonds.

La partie ouest de la zone n'est plus lisible du fait du labourage.



Même image que ci-dessus avec superposition des limites de parcelles de 1824

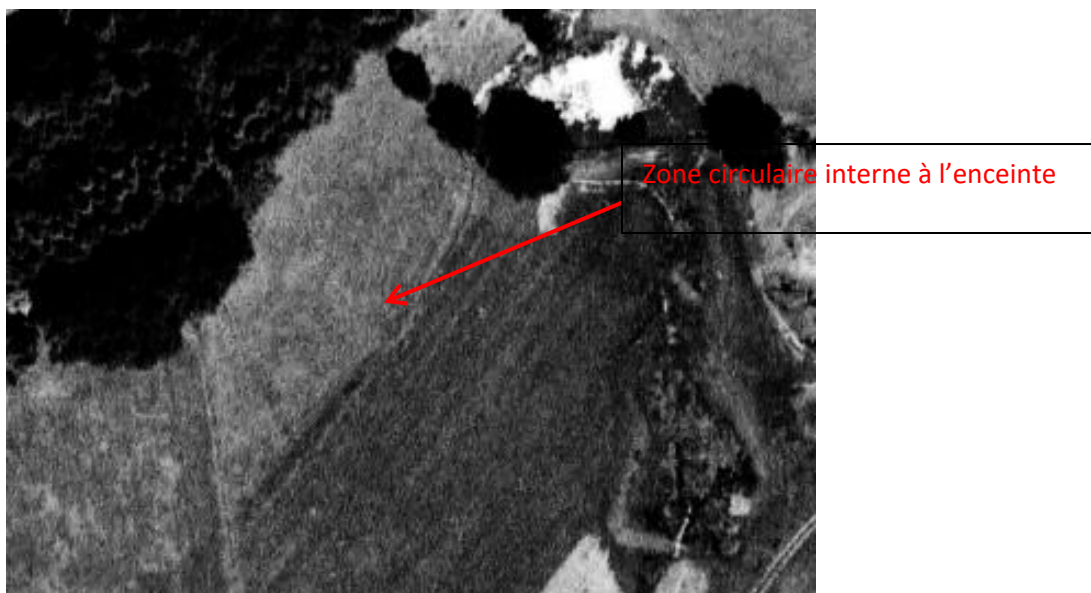
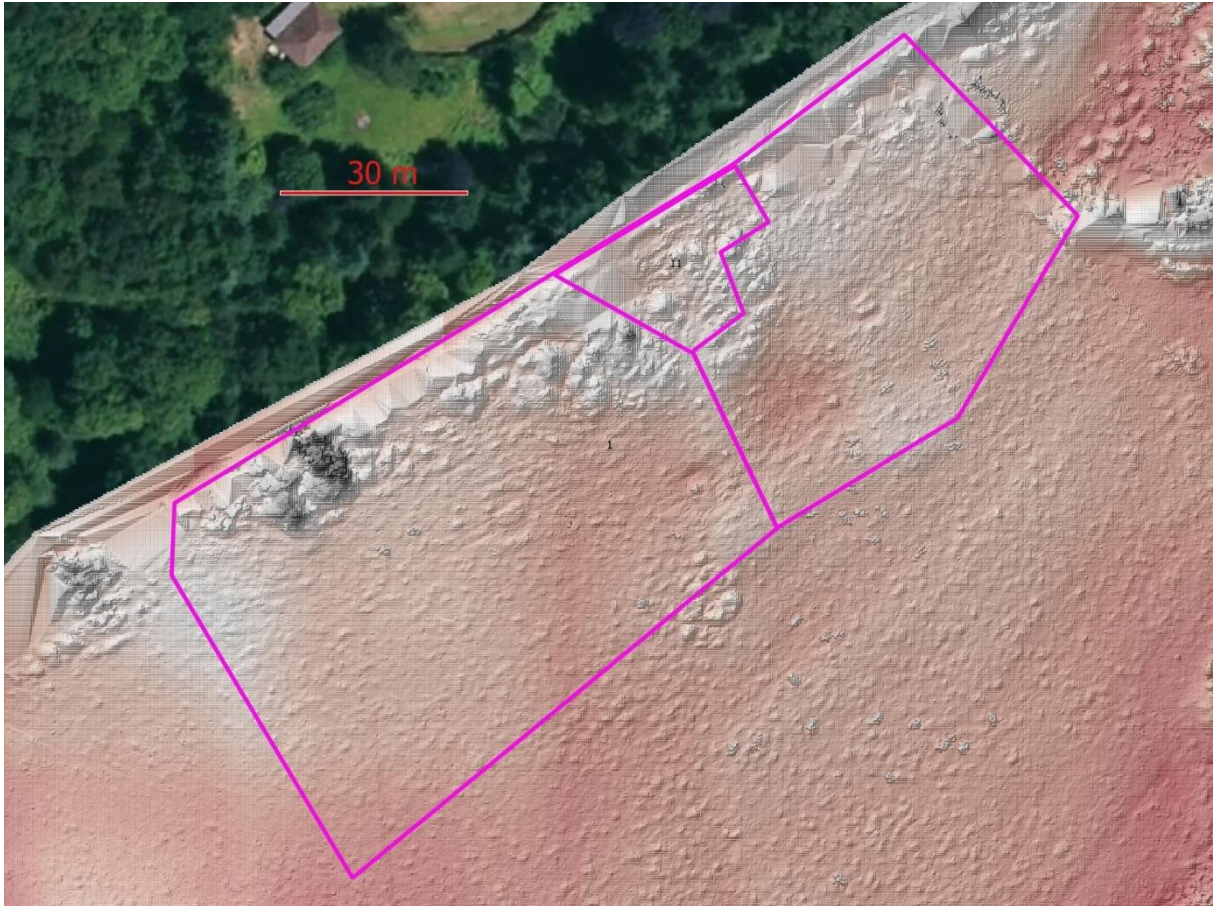


Image IGN de 1989 montrant la même structure circulaire à l'intérieur de l'enceinte

Exploitation des données LiDAR

En 2022, dans le cadre de son programme de réalisation d'un Modèle numérique de terrain (MNT) de l'ensemble du territoire métropolitain, l'IGN a publié les données LiDAR de cette zone. Elles ont apporté de nouvelles informations. Tout d'abord, la précision du modèle de terrain a permis de confirmer que le sol du château et des deux parcelles 367 et 369 du cadastre napoléonien n'étaient pas au niveau géologique naturel, mais avaient été arasées et nivelées sur toute la surface, soit environ 150 x 50 m. Elles ont aussi révélé deux dépressions annulaires, ignorées jusque-là, aux contours nets de 8 à 9 m de diamètre, disposées symétriquement par rapport à l'axe du milieu de l'enclos. Il s'agit peut-être de bassins ou de fondations de bâtiments dont on aurait extrait les pierres. Les données Lidar confirment aussi la dépression circulaire révélée par les images satellites.



Tentative d'interprétation

Devant la pauvreté des restes sur le terrain, peut-on imaginer à quoi ressemblait le château ?

Il est décrit succinctement dans l'Etat des Fonds de 1749 qui mentionne :

« Un château composé de plusieurs chambres, une écurie, un séchoir, une tour, le tout en ruines, une cour, jardin et couderc »⁵ pour une surface de 7500 m², constituant la parcelle 155.

Le cadastre de 1824 est plus précis car s'appuyant sur une carte. Malheureusement, à cette date le château avait déjà disparu. Les bâtiments n'y figurent donc pas .

Sur ce cadastre, la parcelle 368 y est dénommée « le château », la 367 « le jardin du château » et la 369 « le pré de la font ». L'état des fonds de 1749 décrit le château sur la parcelle N° 155 de 7650 m². Pour positionner le château, essayons d'établir la correspondance des parcelles de 1749 et 1824.

⁵ AD87 Etat des fonds de Coussac-Bonneval Section G1- Article 155

La parcelle 368 de 1824 de 450 m² correspond exactement à la zone pierreuse actuelle. C'est là que devaient être situés les bâtiments principaux.

La parcelle 369 mesure 7260m², donc très proche des 7650m² attribués à la parcelle 155 de 1749. On peut donc estimer que les deux parcelles sont identiques et qu'elles constituaient avec la pêcherie attenante l'enclos du château. Un autre document de 1759 nous indique par ailleurs que la pêcherie était à la porte du château.

La parcelle 367 de 1824 a une surface de 4900 m². Il est donc raisonnable de l'assimiler à la parcelle 160 de 1749, dite pièce de terre de la Barrade qui a la même surface. D'autant que cette pièce était close de haies, ce qui était assez rare à l'époque. (Barrade en occitan est équivalent à fermeture ou clôture). En 1824 cette pièce est appelée « jardin du château ». Il est possible qu'elle ait servi de potager pour le château, bien qu'elle soit déclarée appartenir à la métairie et non à la réserve du seigneur.

On peut donc établir l'hypothèse suivante sur l'histoire et l'apparence du château :

Il y avait bien à cet endroit une construction. Il devait s'agir d'un manoir d'au moins deux niveaux doté d'une tour et de dépendances, avec une basse-cour enfermée dans une enceinte. Cette enceinte formait un site rectangulaire d'environ 150m x 50m bordant le chemin du Mas au Moulin-Autier, correspondant aux parcelles 368 et 369 de 1824. Un mur perpendiculaire au chemin, toujours visible sous forme de talus la fermait à l'ouest. Les bâtiments devaient se trouver dans cette partie ouest, moins humide. La porte se trouvait face à la ferme et à la pêcherie.

Les murs étaient bâtis en pierres de leptynite du pays mais ils devaient comporter des éléments de décoration taillés dans du granit, notamment aux portes et fenêtres.

A l'ouest de l'enceinte se trouvait peut-être une parcelle de jardin.

La datation fin XVI^{ème} début XVII^{ème} des encadrements trouvés sur le site permet de construire une hypothèse vraisemblable sur l'origine de ce château. Cette date est celle du partage des biens entre les fils de Jean II Authier en 1589⁶ et l'établissement de Maurice comme premier seigneur de Lauterie. Il n'est pas déraisonnable de penser qu'à la suite de ce partage Maurice a voulu s'établir sur son nouveau domaine et y a fait construire le château.

Celui-ci était toujours habitable à la fin du XVII^{ème}, progressivement abandonné durant la première moitié du XVIII^{ème}, en ruine en 1750 et disparu en 1824. Il aura donc eu une existence assez brève due sans doute au manque d'intérêt qu'y portait les Lauterie après leur déménagement à Boslaurent. Le chemin dont une portion existe encore longeait le château, et traversait la ferme de Lauterie. Il reliait entre elles les possessions de la famille Autier.

Le château se situe à 500m environ à l'Est de la motte castrale située sur la butte de l'autre côté du ruisseau, que nous décrivons plus bas et que l'on suppose être la résidence initiale des Authier, marquant ainsi le retour d'une partie de la famille sur le domaine ancestral.

⁶ Généalogie limousines et marchoises Tome XII p43

Mais quel pouvait bien être l'aspect de ce château ? Sur la couverture du tome III de l'Etat des Fonds de Coussac-Bonneval de 1749 est représenté un bâtiment noble car possédant une girouette. Le dessin est accompagné d'une inscription difficile à interpréter, mais dont le premier mot semble être « Lauterie ». Il s'agit d'un logis ramassé, pourvu d'un étage sur rez-de-chaussée et muni de grandes baies, d'un œil de bœuf sur le pignon et d'une échauguette à l'angle. Une girouette couronne le toit. Une partie d'un autre bâtiment ou d'une aile du même est visible à l'arrière. La dimension somme toute assez modeste de l'édifice représenté est compatible avec l'idée que l'on peut se faire de la demeure d'un cadet de famille de la moyenne noblesse limousine et avec la description de l'État des fonds. Ce pourrait donc bien être une représentation de notre château.



*Représentation d'une maison noble (Lauterie ?)
Couverture du Tome III de l'Etat des Fonds de Coussac-Bonneval*

LE DOMAINE DE LAUTERIE

Le château était le centre du domaine de Lauterie qui s'étendait du Moulin Autier à la Madone. Ce domaine s'insérait dans l'ensemble des propriétés de la famille Autier au sud du bourg, allant de Chaillaud à la Faye en passant par la Bastide. Il avait une superficie d'environ 80 ha, divisée en deux parties, la métairie et la réserve seigneuriale. Cette dernière d'une superficie d'environ 10ha était principalement située sur la butte entre la ferme et le Moulin Autier sur des terres peu propices à l'agriculture.

Comme pour le château, la géographie du domaine nous est connue principalement à travers l'état des fonds de 1749 et le cadastre de 1824 et son histoire par les actes notariés conservés depuis la fin du XVIIIème siècle.

En 1749 avec Marsaguet, le Parc, Roumégoux, les Champs, c'était une des plus grosses fermes de la paroisse de Coussac et une des plus grandes surface cultivée. Son cheptel de huit bovins biens que paraissant faible au regard des standards actuels fait aussi partie des plus importants ⁷. (cf. JP Delhoume)

Histoire

Il s'agit d'une zone de très ancien peuplement. Le domaine est limité au nord et à l'est par deux voies antiques dont le croisement est marqué par l'oratoire de la Madone. Au moins un tumulus a été retrouvés sur son emprise

En 1291 un Authier hérita de terres situées « *au-delà de la Planche de Chaillaud et du moulin de ce lieu* » ⁸ Il s'agit probablement du Moulin Autier et du domaine de Lauterie.

En 1466, Antoine du Authier, homme d'armes, est cité comme seigneur du Moulin-Autier, sans que l'on sache si cela recouvrait aussi le domaine de Lauterie mais c'est assez probable ⁹.

La première mention du nom de Lauterie apparait au début du XVIIème siècle après le partage des biens de la famille Authier entre les enfants, lorsque Maurice Authier est cité comme Sr de Lauterie. Le domaine était dans la mouvance de l'abbaye du Chalard à laquelle les Authier devaient l'hommage ¹⁰. Le domaine de Chaliaud était lui dans la mouvance du chapitre de St Yrieix.

Depuis la fin du XVIIIème on a une vision assez continue de son histoire, à travers une série de documents notariés.

Le domaine échoit donc à Maurice Autier, fils du second lit de Jean II Authier suite au partage des biens familiaux (voir ci-dessous l'histoire de la famille Authier). Il restera la propriété des Authier jusqu'en 1757 date à laquelle Jean Autier, Sr de Boslaurent en Dordogne le vendit à Gauthier Guillaumaud bourgeois du bourg et seigneur du Breuilh, en même temps que le Grand Chaliaud, pour la somme de 11000 livres ¹¹.

Gauthier Guilhaumaud garda peu de temps le domaine puisqu'il le revendit , ainsi que le Moulin Autier et celui de la Lande au marquis de Bonneval, le 05/07/1758 pour la somme de 13000 livres ¹².

La métairie était affermée. L'état des fonds de 1749 nous indique le cheptel du domaine ¹³ :

4 bœufs, 4 vaches, 1 truie, 4 cochons, 30 brebis et 2 ruches à miel.

Elle était souvent affermée à des bourgeois qui eux-mêmes la ré-affermaient à des paysans.

Nous disposons de quelques documents intéressants qui nous permettent d'appréhender la vie de cette propriété.

⁷ JP Delhoume tableau p536

⁸ Généalogie limousines et marchaises TXII p32

⁹ Ibid page 39

¹⁰ Mentionné dans l'acte de vente du domaine par Jean Autier à Guilhaumaud du Breuil en 1757

¹¹ AD87 4 E 51/46

¹² AD 87 Matrice de l'Etat des fonds de Coussac-Bonneval E Sup 173 G5 Art 75

¹³ AD87 Etat des fonds de Coussac-Bonneval Section G1- Article 153

En 1690 le domaine est affermé à Simon Sarazin, docteur en médecine, pour 6 ans et un loyer annuel de 560 livres par le tuteur des héritiers Autier qui à l'époque étaient mineurs ¹⁴.

En 1692, prétextant des faibles revenus de la propriété et menaçant de mettre fin prématurément à la ferme, Simon Sarazin obtient une réduction de 50 livres de son loyer de la part du dit tuteur ¹⁵.

En 1692 l'épouse de Simon Sarazin fait son testament au château. Ce qui prouve que le couple y habitait et que le château était alors en bon état ¹⁶.

En aout 1693 il y eu un très gros orage qui ravagea les châtaigneraies en déracinant ou brisant de nombreux arbres. Ceux du domaine furent très affectés. Le constat établi à cette occasion ¹⁷ par le notaire pour Simon Sarazin nous confirme qu'il y avait une belle allée de châtaigniers bordant le chemin qui menait au château. Dans l'état des fonds de 1749 les arbres sont souvent dits « en mauvais état ». Il est possible que cette tempête ait laissé des traces durables.

Un inventaire de 1690 du Moulin Autier ¹⁸(voir *annexe*) donne un état plutôt misérable de l'établissement.

L'état des fonds de 1749

L'état des fonds est une description écrite des différentes parcelles, mais sans représentation cartographique. (*Liste des parcelles en annexes*)

Les terres en culture représentent environ 30% de la surface de la métairie, dans la moyenne de celles que JP.Delhoume a relevée sur la paroisse de Coussac. Par contre les surfaces en herbe ne représentent que 10% contre 20% de moyenne pour Coussac .

Il est généralement assez compliqué de faire correspondre les parcelles de l'état des fonds avec celles des cadastres plus récents. D.Glomot dans son mémoire sur le « *Traitement des terriers médiévaux de haute marche* »¹⁹ a proposé une méthode recherchant les similarités des noms des parcelles et leur superficie.

Nous avons pu localiser avec une assez bonne fiabilité une dizaine de parcelles. Certaines de celles-ci ont été divisées entre 1749 et 1824 mais la physionomie globale du domaine a peu changé entre ces deux dates. En 1749 la réserve seigneuriale était constituée essentiellement des terres entourant le château et de la butte peu propice à l'agriculture.

Les bâtiments de la ferme sont identiques à ceux de 1824.

¹⁴ AD87 4E 64/5

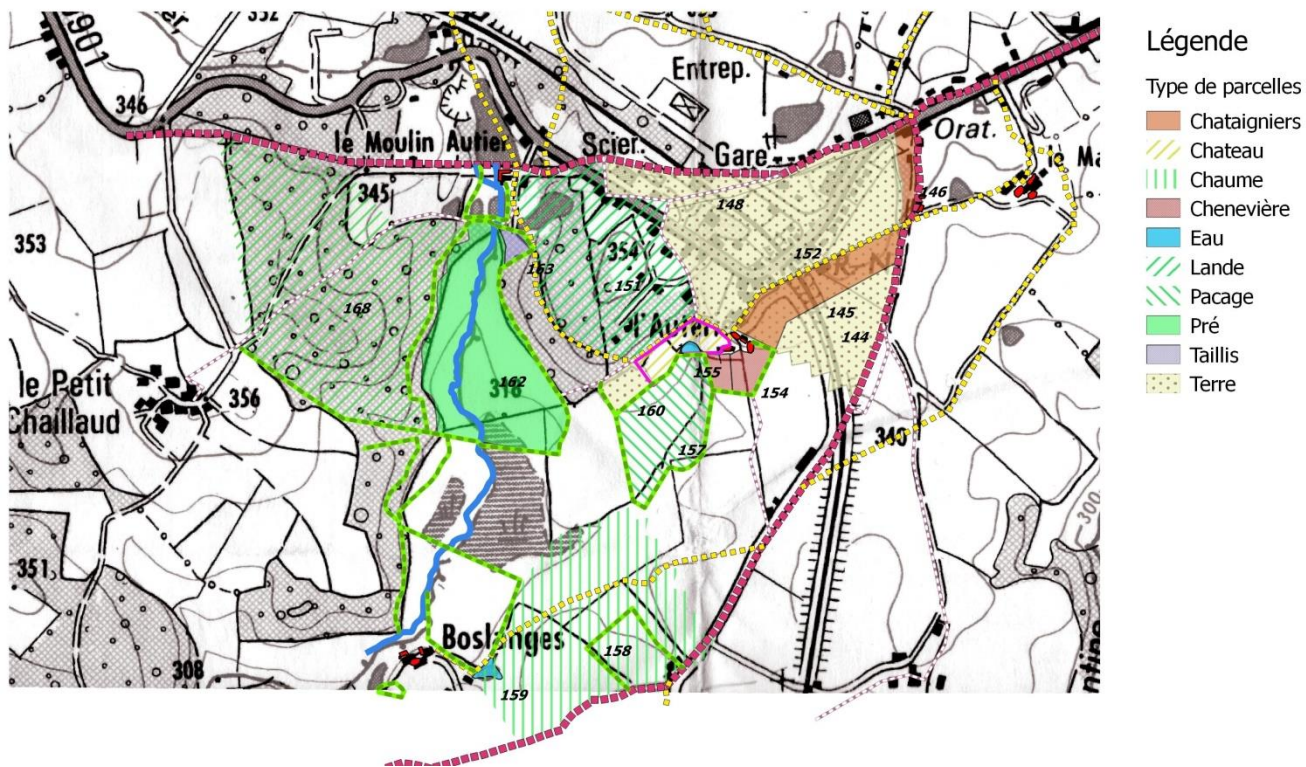
¹⁵ AD87 4E 64/6

¹⁶ ibid

¹⁷ ibid

¹⁸ ibid

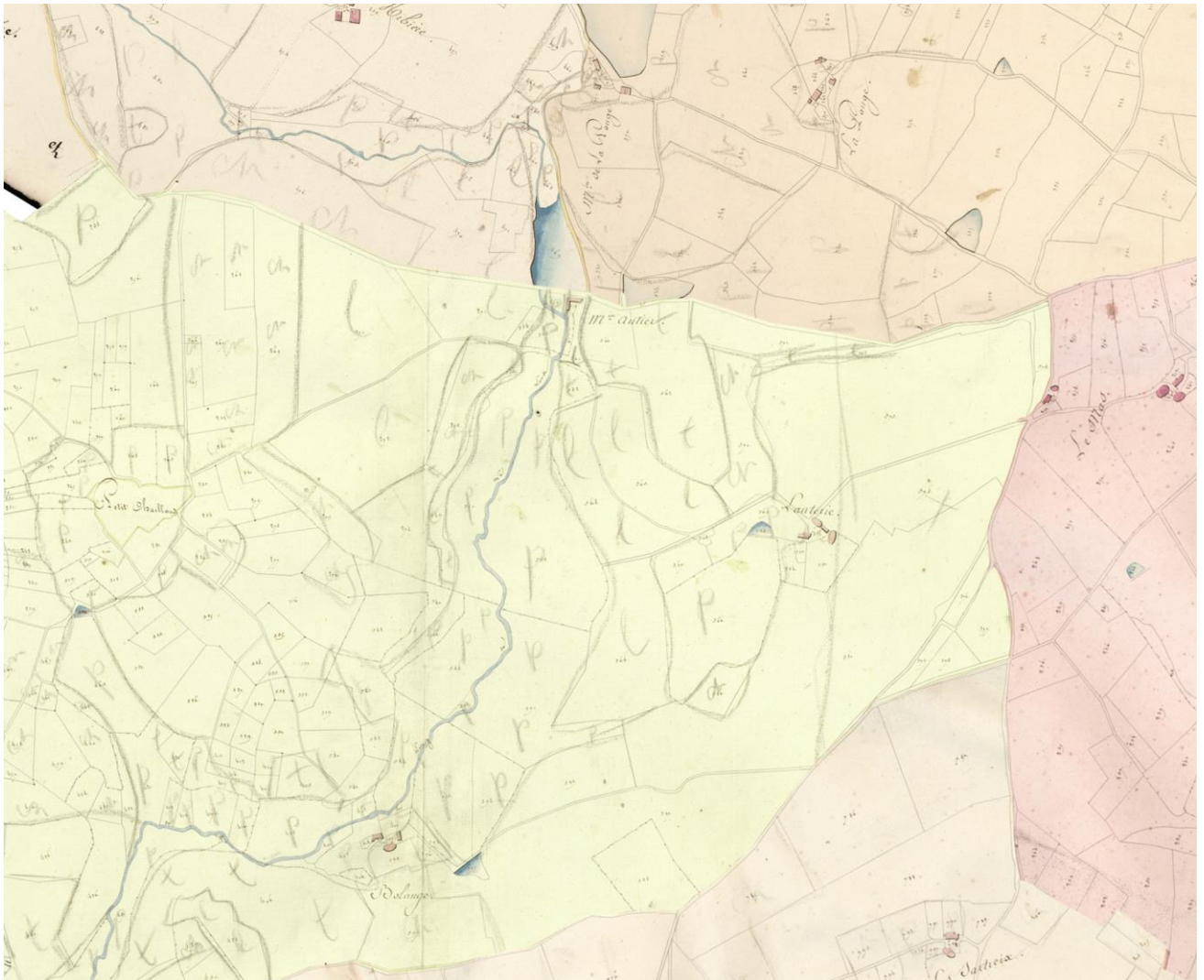
¹⁹ LE TRAITEMENT DES TERRIERS MEDIEVAUX DE HAUTE-MARCHE A L'AIDE S'UN SIG



Tentative de reconstitution du parcellaire de 1749

Le cadastre de 1824

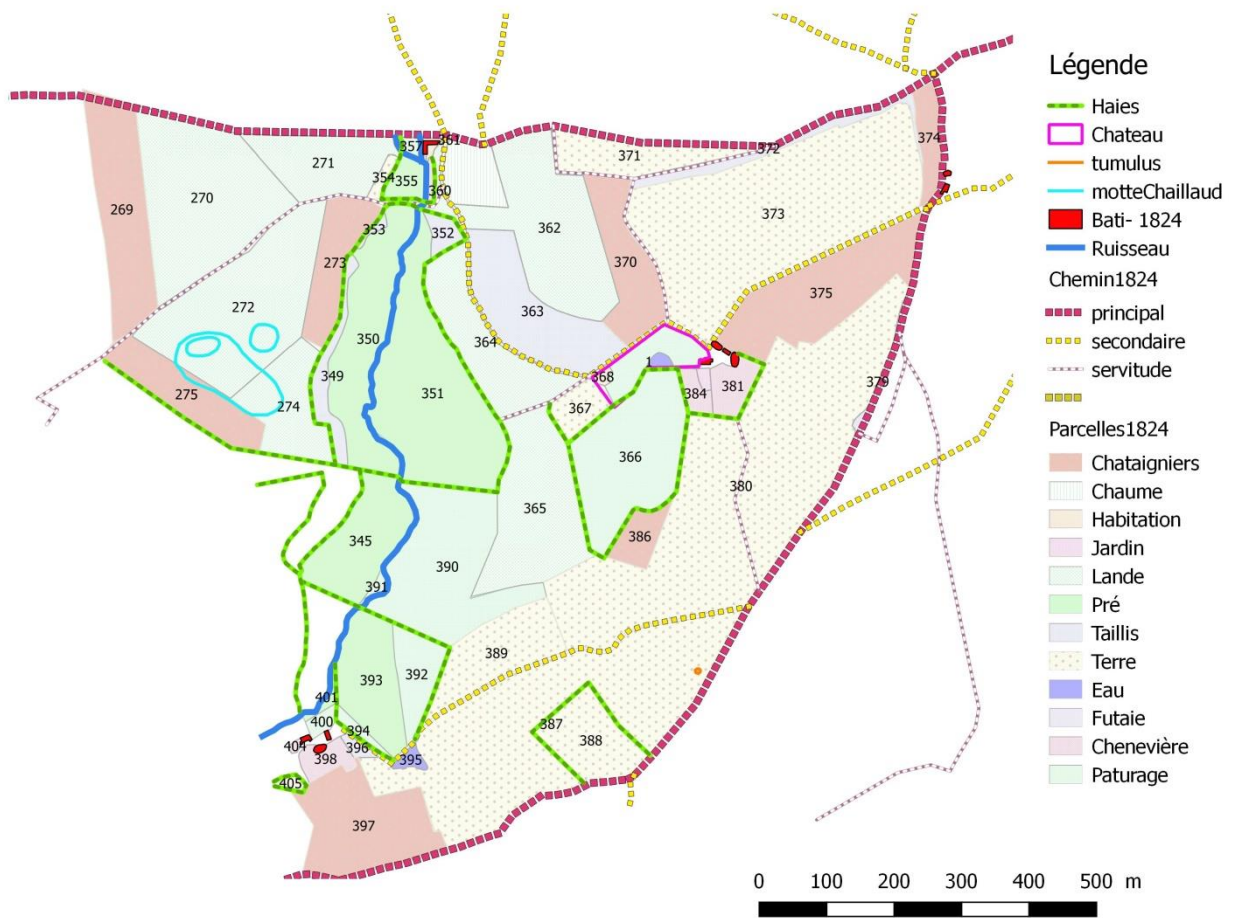
Grâce au cadastre de 1824 nous possédons une cartographie précise du domaine à cette époque ainsi que la destination agricole des différentes parcelles.



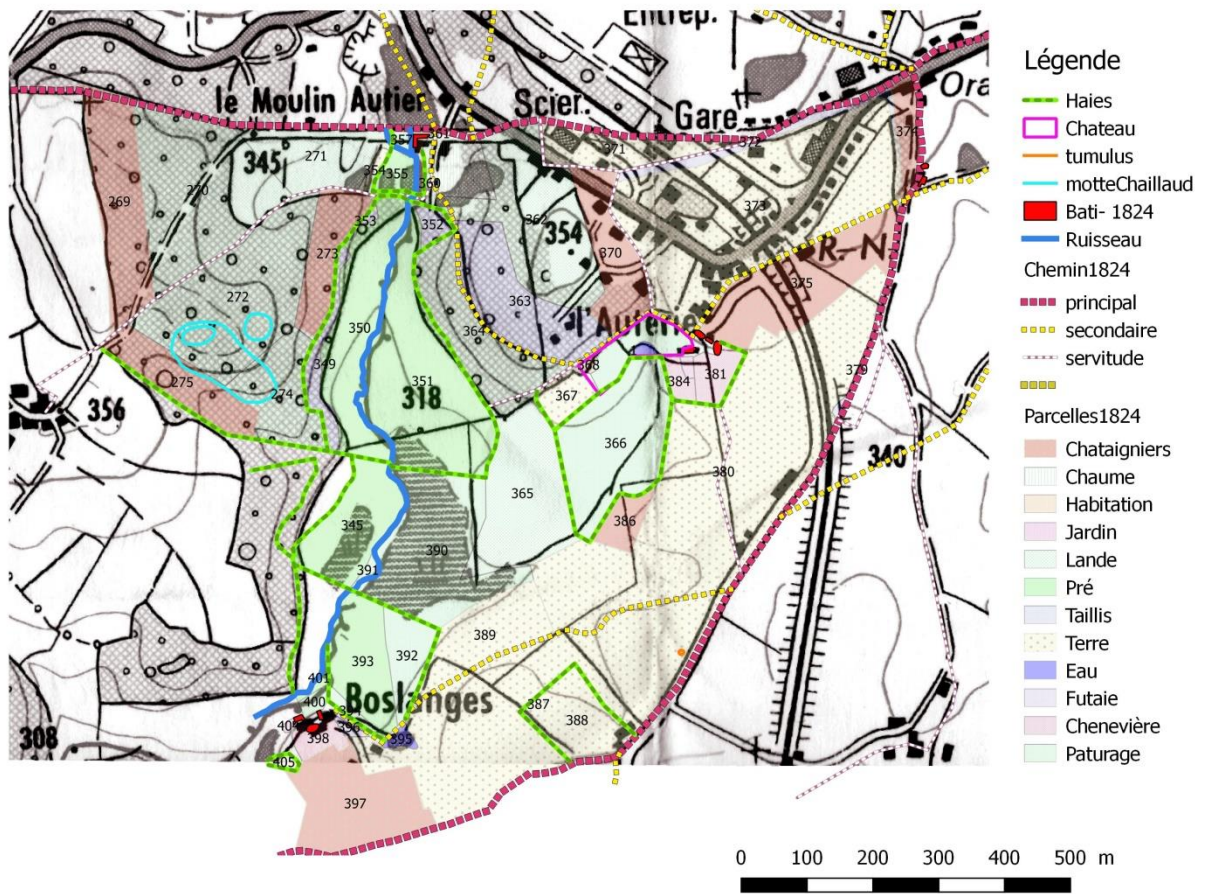
Portion du cadastre de 1824

L'utilisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) permet de recaler ces données sur les cartes et images actuelles afin de mettre en évidence l'évolution des lieux.

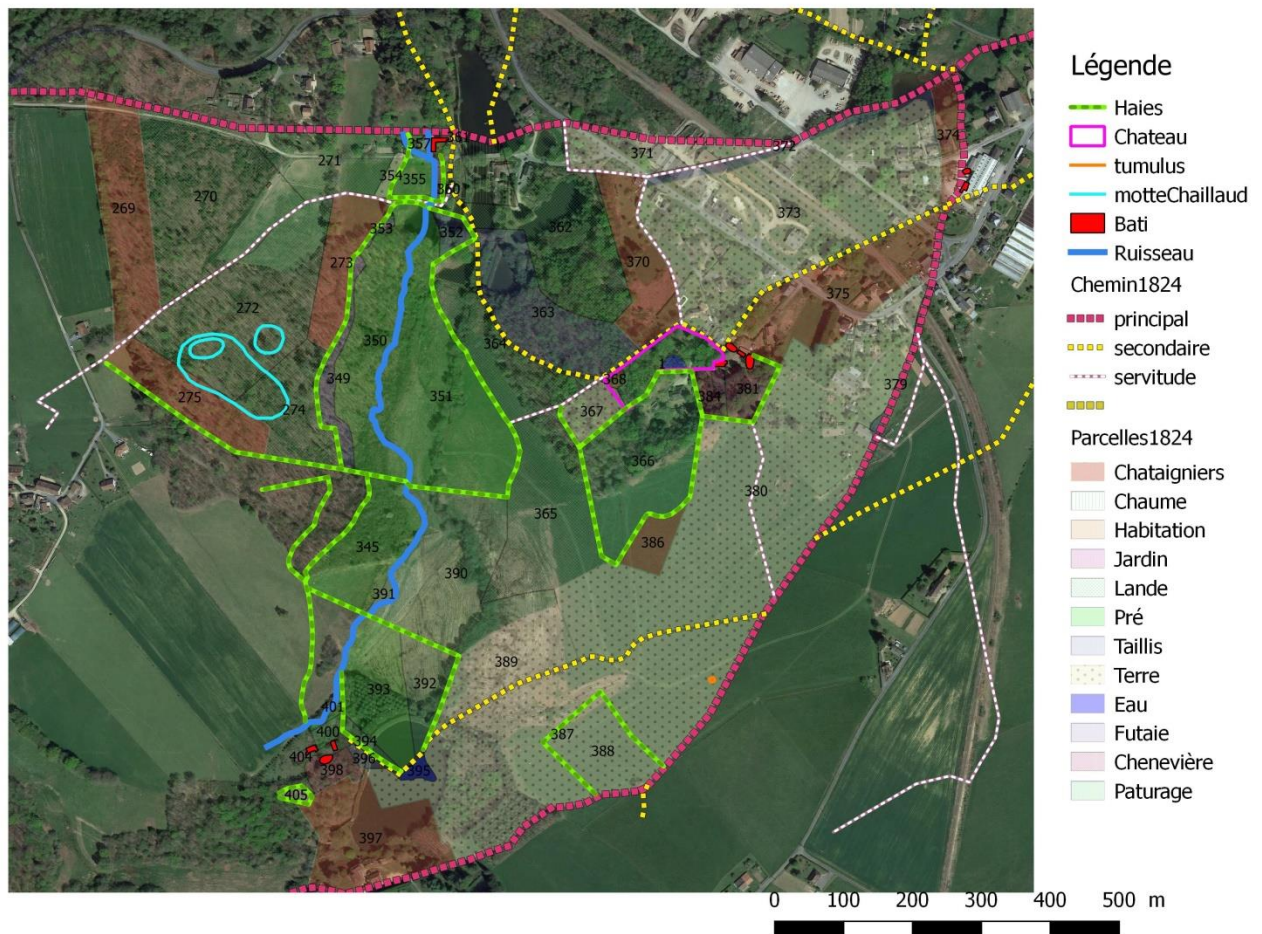
Par ce travail de superposition on se peut apprécier de la précision du travail réalisé par les arpenteurs de l'époque. Ce qui nous a aussi permis de numériser les différentes parcelles.



Cadastré de 1824 numérisée



Cadastre 1824 numérisé sur carte IGN 1 :25000



Cadastre 1824 numérisé sur image Google Earth

On est frappé par la superficie des champs ouverts tels celui de Lauradoux de 7,5 ha qui couvrait toute la zone depuis la gare actuelle jusqu'à la Madone ou la bande des Champs Fougeroux et de Boslange de 20 ha le long du chemin de Pouriol. Ces zones de cultures étaient soumises à l'assolement biennal, tel que pratiqué en Limousin. C'est-à-dire que seule la moitié des surfaces produisait chaque année, l'autre moitié étant travaillée en jachère.

Les haies, en traits vert sur la carte, sont assez peu nombreuse et délimitent essentiellement des prés et des pâturages.

Le vocabulaire des zones de pâturage s'est simplifié par rapport à celui de 1749. On ne distingue plus que les pâturages, les chaumes et les bruyères, sans doute réservées aux moutons. Les chaumes et bruyères contiennent parfois quelques châtaigniers. Les chaumes pouvaient être mis en culture a des périodes très espacées de 5 ou 10 ans.

Les terres cultivée sont passées à 43% de la superficie de la propriété contre 30% en 1749 et les surfaces en herbe avec 25% restent encore minoritaires.

Les pêcheries sont particulièrement stables dans le temps. Elles étaient à proximité des habitations auxquelles elles servaient de point d'eau et de réserve de poissons.

Finalement si on compare avec la situation actuelle, la partie agricole du domaine a assez peu changée, avec la bande de champs le long de la route de Pouriol, les prés le long du ruisseau et les bois et taillis sur les buttes qui ont remplacé les landes et bruyères.

Ce n'est évidemment pas le cas de la zone nord et nord-est qui a été bouleversée par les voies de communication et l'urbanisation.

Les routes

Le domaine se situe au croisement de deux voies antiques. Une le bordant à l'est et au sud, correspondant grossièrement à l'actuelle route de Pouriol. Elle joignait la Corrèze et Ségur à Coussac et Solignac puis Limoges par la voie reconnue par R.Couraud²⁰.

La seconde voie relie Coussac à St Yrieix. Le tracé de cette dernière qui longeait le domaine au nord est resté inchangé du bourg à la Madone. Puis elle traversait l'actuel site de la Gare et passait sur la chaussée de l'étang du Moulin Autier pour rejoindre la route actuelle au niveau de Chaillaud. Cependant un examen attentif du cadastre de 1824 révèle l'existence d'un mince ligne boisée est/ouest, constituant la parcelle 372, légèrement au sud de la chaussée de l'étang. De plus cette bande s'aligne avec un chemin de servitude un peu plus loin à l'ouest. Ces bandes boisées sont souvent le reliquat d'anciens chemins. On peut donc supposer qu'à une époque plus ancienne encore le chemin devait se situer à cet endroit et traverser le ruisseau une centaine de mètres au sud de la chaussée de l'étang. D'autant plus que son prolongement le fait passer à proximité de la motte castrale.

Le deuxième axe du domaine est la route de Pouriol qui le délimitait à l'est et au sud.

Il s'agissait d'un important axe nord/sud qui passait par Ségur, le Dognon, traversait la Boucheuse à Chanoncle, le Mas-Chevis, la Madone, Las Vias, le Breuilh-la-Tour et rejoignait Solignac puis Limoges par le chemin d'interfluve repris par la D704 ou par Pierre-Buffière en suivant le trajet aussi interfluve de l'actuelle D19. C'est au bord de cette voie, à l'est, que se trouvaient les tumuli du Sartreix.

Sa portion sur le domaine a été remodelée par la construction de la voie ferrée. A l'origine la route se détachait de celle de St Yrieix au niveau de la Madone, par un chemin qui existe toujours et rejoignait l'actuelle route avant les Sartreix. Après que la voie ferrée eut coupé ce chemin un nouveau tronçon a été construit parallèle à la voie juste après le pont de chemin de fer. L'ancien tronçon antique est toujours matérialisé par des haies et les limites de parcelles.

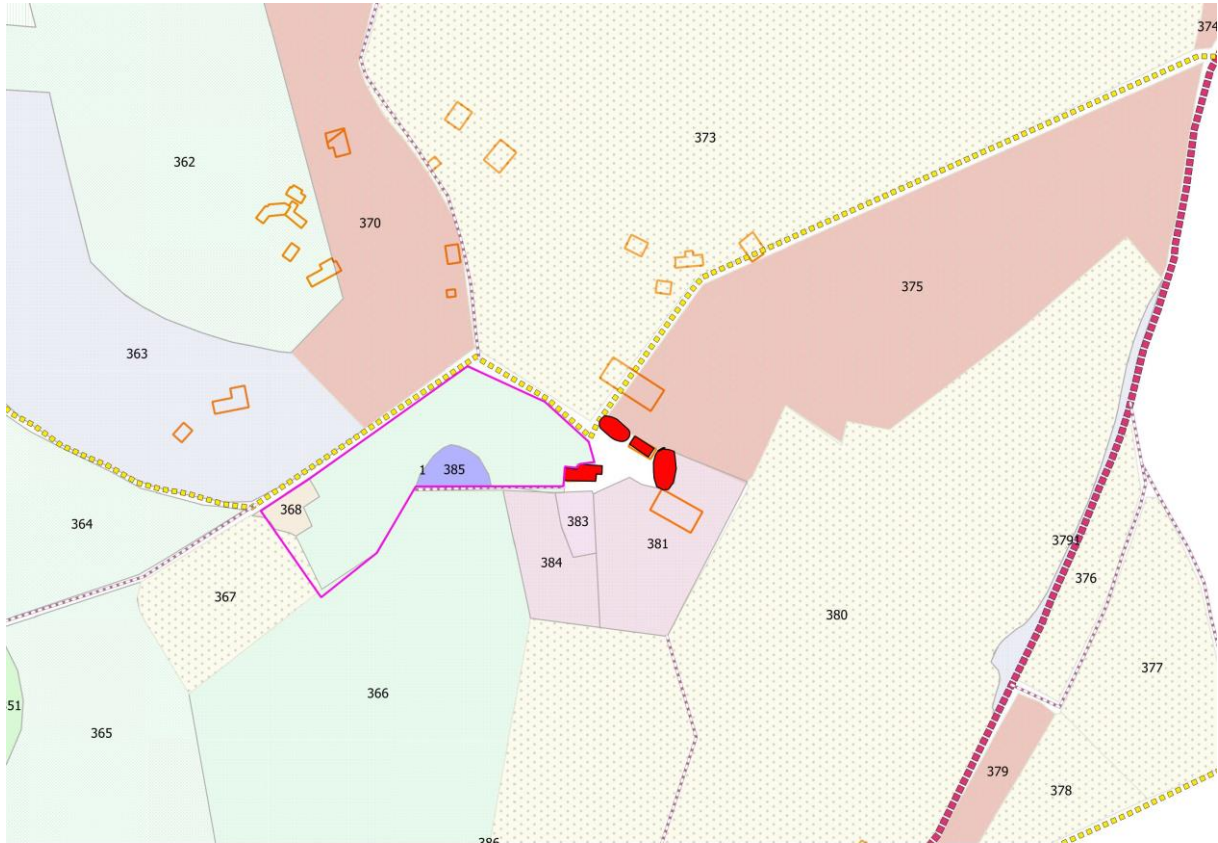
La modification de ces deux voies et l'activité économique amenée par la gare ont entraîné l'urbanisation des terrains situés de part et d'autre.

Il est assez probable que la construction des châteaux successifs à cet endroit devait permettre de surveiller cet important croisement.

²⁰ BSAHL Tome XCI-1964 p12

La ferme de Lauterie

Elle présente l'organisation classique des fermes de cette époque avec une maison, actuellement en ruine, à laquelle était adossé un séchoir effondré dans les années 1960 et une étable, deux granges sans doute ovalaires disparues probablement au XIX / XXème. Les granges et maison d'habitation actuelles ont été construites au XXème siècle. La ferme était entourée du jardin (parcelle 383 de 1824) et de deux chènevières qui fournissaient le chanvre indispensable pour l'habillement et la fabrication des produits textiles de la famille.



Ferme de Lauterie en 1824

- En rouge plein les bâtiments de 1824
- En traits oranges, les bâtiments actuels
- En trait rose la parcelle du château



*Maison d'habitation mentionnée dans l'Etat des fonds de 1749
Le séchoir effondré récemment était contre le pignon arrière. Contre le pignon avant se trouve une
étable à cochons*



*Etable mentionné dans l'Etat des fonds de 1749
Les granges ovalaires étaient situées de part et d'autre de ce bâtiment*

La butte

Jadis réserve du seigneur elle reste une zone de taillis et de lande

L'oratoire de la Madone

Situé au coin nord-est du domaine, à la croisée de deux voies antiques, l'oratoire a donné son nom à la vaste parcelle de terre de Lauradour. La permanence de ce toponyme et sa situation au croisement tend à prouver la grande ancienneté du site, sans doute du très haut moyen-âge. Son histoire mériterait une étude.

Malheureusement les très gros châtaigniers qui entouraient l'oratoire ont été arrachés dans les années 90, ce qui a sans doute bouleversé le sous-sol de la parcelle qui pouvaient conserver quelques souvenirs laissés par les fidèles au cours de nombreux siècles.

Au XVIIIème siècle l'oratoire était connu sous le nom d'oratoire Saint Michel, comme la ferme d'en face, appelée du Mas Saint Michel, aujourd'hui simplement Le Mas. Il devait être dédié à ce saint avant de l'être à la Vierge ²¹.

La madone qui s'y trouvait encore en 1983 est brièvement décrite par B.Mantelet dans le BSAHL : « On sait peu de chose de cette statue qui fut découverte, dit-on, dans un tas de fumier sous la Restauration par un fermier du Sieur François Combes (sans doute Combescot) de Marsaguet (1767-1833). L'oratoire fut vraisemblablement construit au Second Empire. » Elle est actuellement exposée à l'église en attente de restauration ²².



La vierge de la Madone conservée à l'église

Un souvenir personnel : Jusqu'à la fin des années 1960 les femmes et les enfants du quartier se réunissaient les soirées du mois de Mai sous la direction pointilleuse de Mme Tarrade la patronne de l'hôtel restaurant de la Gare situé juste en face pour célébrer le « mois de Marie ». C'était l'occasion pour les adultes de discussions tardives et pour les enfants de jeux dans le bosquet de châtaigniers attendant.

²¹ Ce fait est mentionné dans un acte de vente de Françoise Bordas à Jean Bordas du 26/01/1778 AD87 4 E 64/40 (Bouty)

²² B. Mantelet BSAHL Tome CXI-1984

La construction de la route RD9

La route de Coussac -Bonneval à St Yrieix qui constituait un des principaux axes de circulation de la paroisse formait la limite nord du domaine. Jusqu'à la première moitié du XIXème siècle elle empruntait la chaussée de l'étang du Moulin Autier. Nous possédons un texte de 1706 qui nous dit que cette chaussée était en mauvais état ²³. De plus le bief de l'étang sur le côté ouest se passait à gué.

En 1816 le conseil municipal vote enfin un crédit pour construire un pont ²⁴. Autant dire que la circulation ne devait pas être facile. Beaucoup de transports se faisaient à dos de mulet. Les paysans se plaignaient régulièrement des marchands de vins de la Corrèze et de la Dordogne qui transportaient leurs barriques à Limoges et préféraient passer dans les champs, même ensemencés, plutôt que sur les chemins.

Au début des années 1830 le besoin d'une route carrossable se fait de plus en plus sentir et les autorités ordonnent la création de la route départementale N°9, dite RD9 de Tulle à Chalus, puis de Tulle à Chabanais ²⁵. Cette RD 9 deviendra le GC54 puis la RN701 et aujourd'hui la D901. Le 10 novembre 1839 le conseil municipal approuve un projet entre Coussac et St Yrieix qui suit largement le chemin existant. Mais il se prononce contre le contournement par la queue des étangs du Moulin Autier, souhaitant maintenir le passage sur la chaussée de l'étang ²⁶.

Mais comme toujours les choses prennent du temps. En 1846 la route est presque complètement construite. Il ne reste plus qu'à terminer le tronçon entre la Marche et Chaillaud. Le marquis de Bonneval propose de céder gratuitement les terrains nécessaires à l'établissement de la voie. En 1846 les services des Ponts et Chaussées finalisent le projet du tronçon à l'exception du contournement du Moulin Autier, qui a été retardé, non pour satisfaire le conseil municipal mais plus simplement parce que cette partie était plus coûteuse. La déviation sera achevée ultérieurement. Ces mêmes services reconnaissent que par économie la route a été réalisée « imparfaitement » ²⁷.



Plan du contournement des étangs du Moulin Autier- 1846 (Arch Dép 87)

²³ AD87 2Mi 334 1703-1706 Affermage du Moulin Autier à Estienne Desmars (Bouty)

²⁴ AD87 E Sup 173 D1 Délibération du Conseil Municipal de Coussac-Bonneval Délibération du 28 juillet 1816

²⁵ AD87 2 S / 456 PV de la commission d'enquête du projet du 31 juillet 1835

²⁶ AD87 2 S / 460

²⁷ AD87 2 S 460 Rapport de l'Ingénieur en Chef du 4 septembre 1846

Enfin la construction de la gare a obligera à dévier la route et à construire le pont de chemin de fer pour traverser la voie ferrée en passage supérieur.

La création de cette route qui était importante pour l'économie de la commune a finalement peu modifié l'aspect du domaine car se situant à sa lisière. Ce ne sera pas le cas de construction de la voie ferrée 30 ans plus tard.

La construction de la voie ferrée de Limoges à Brive

Sous le Second Empire la modernisation du territoire s'accélère et le réseau des chemins de fer se développe rapidement.

En 1860 le ministère des Travaux Public demande la réalisation d'un avant-projet pour une voie reliant Limoges à Brive qui se détacherait de la voie déjà existante reliant Limoges à Périgueux à la hauteur de la Gare de Lafarge, et qui passerait par St Yrieix. Le projet est bien engagé mais deux ans plus tard il est suspendu suite à la requête d'intérêts porcelainiers limougeaux qui souhaitent garder l'exclusivité du kaolin de St Yrieix et qui demandent l'étude d'un tracé alternatif par la vallée de la Briance et qui aboutirait à Tulle en laissant St Yrieix à l'écart. Le 22 janvier 1862 le conseil municipal de Coussac Bonneval soutient unanimement le projet du tracé par St Yrieix²⁸. Par le décret du 17 mai 1865 l'Administration confirme ce tracé et concède la construction et l'exploitation à la Compagnie d'Orléans qui a huit ans pour réaliser l'ouvrage²⁹. Celle-ci fera trainer les travaux et en 1869 on a à peine commencé quelques terrassements³⁰ lorsque survient la guerre de 1870 qui interrompt le chantier. Après la guerre les travaux reprennent lentement, la Compagnie essayant de faire accepter un tracé moins coûteux pour elle³¹. En 1872 la Chambre de Commerce de Limoges demande audience au Président de la République pour obtenir que l'embranchement sur la ligne Limoges – Périgueux se fasse à Nexon et non pas à Lafarge, demande finalement acceptée mais qui a encore retardé les travaux et nécessité de prolonger de deux ans la concession de 1865³².

Pendant ce temps de nombreux travailleurs itinérants en recherche d'emploi qui étaient venus s'installer à Coussac, attirés par l'espoir de trouver du travail sur le chantier, se retrouvent sans ressources, troublent l'ordre public et doivent être pris en charge par les maigres ressources de la commune. Le conseil municipal presse le préfet d'intervenir pour la reprise rapide des travaux. Finalement en 1875 tout s'accélère et la ligne est inauguré le 20 décembre 1875³³.

Cette ligne devient alors un axe majeur entre la Méditerranée, Toulouse et Paris. La gare de Coussac voit passer un très important trafic de marchandise et de voyageurs, jusqu'en 1893 quand les défenseurs du tracé par la Briance obtiendront finalement la construction de la ligne par Uzerche qui supplantera celle de St Yrieix.

Le domaine de Lauterie a été directement affecté par la construction de cette voie ferrée puisque la gare a été construite en partie sur la terre de Lauradoux et que les champs cultivés du coins nord-est ont été séparés du reste du domaine par le tracé, après expropriation des surface requises. Le projet initial prévoyait un passage à niveau mais finalement dès 1869 on décide de faire un pont sur la déviation de la RD9.

²⁸ AD87 5S 108

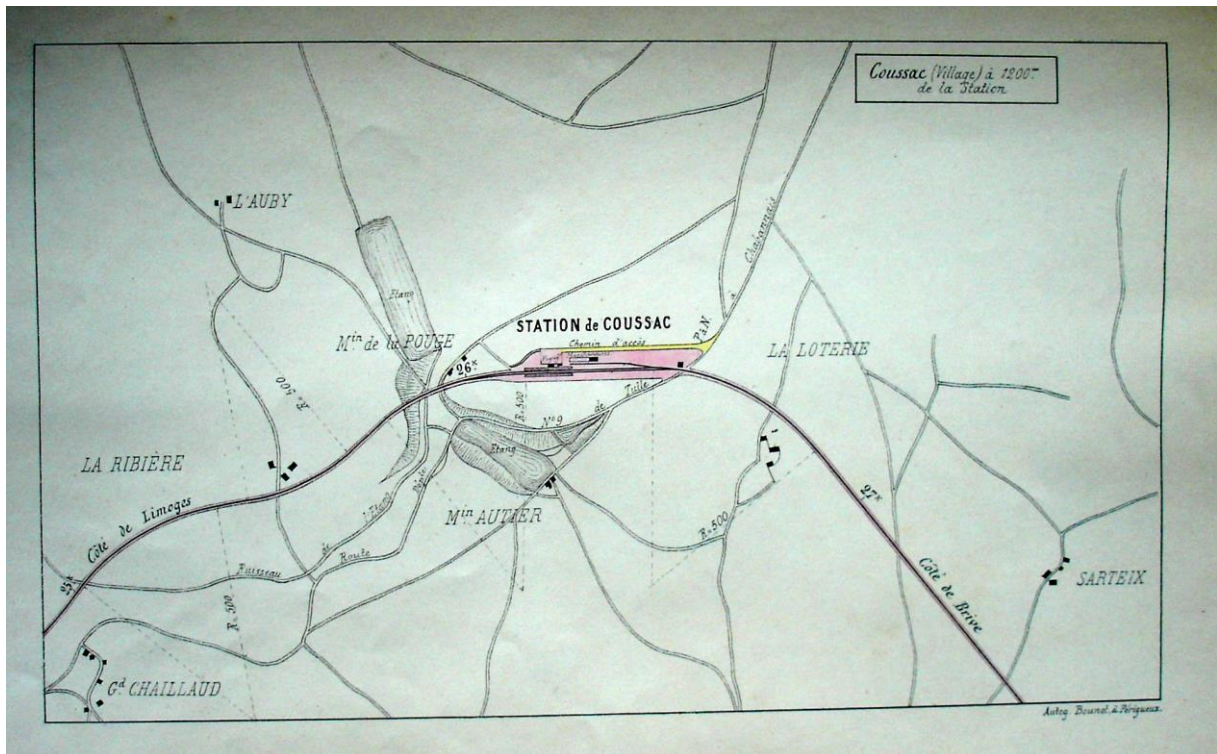
²⁹ ibid

³⁰ AD87 5S 101 Rapport de l'Ingénieur en Chef

³¹ AD87 S101 Note du Conseil général de la Hte-Vienne aux Conseil généraux de la Corrèze, du Lot, de L'Aveyron, du Cantal, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Hte-Garonne, de l'Ariège de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

³² AD87 5S 112

³³ AD87 5S 109 Avis de fin de des travaux



Projet d'implantation de la Gare de Coussac-Bonneval (1869) et le passage à niveau- (Arch Dép 87)

En 1879 l'Etat rétrocède à la commune à titre gratuit le tronçon de l'ancienne route de St Yrieix entre la Madone à la Gare, abandonné suite à la construction de la déviation, tronçon qui est aujourd'hui l'avenue de la Gare ³⁴.

L'époque contemporaine

Jusqu'à la construction de la voie ferrée l'unité patrimoniale du domaine est assurée par la propriété du marquis de Bonneval. La création de la RD9 et surtout de la voie ferrée ont introduit de nouveaux propriétaires. La Compagnie d'Orléans possède tous les terrains bordant la voie ferrée et la gare. La SNCF, héritière de la C.O, se défera progressivement de certaines parcelles, processus qui durera jusqu'aux années 1960-1970.

En 1873 le général marquis Alexandre Hyppolite de Bonneval décède sans postérité et sans héritiers proches. Il avait préalablement fait donation de l'ensemble de ses biens à Coussac y compris le château, en nue-propriété au comte Bertrand Henri de Bonneval, descendant d'une autre branche de la famille. Mais il s'était réservé environ 13,5 hectares à proximité de la gare, et de la route de St Yrieix. A son décès ces parcelles ont été transmises à ses héritiers ordinaires, la Marquise de la Tremblay, une cousine au 6^{ème} degré pendant que le reste du domaine qui avait fait l'objet de la donation restait la propriété du comte Bertrand de Bonneval. En 1910 les héritiers de la marquise du Tremblay vendent la totalité de ces 13,5 ha à Henri Laporte négociant à Coussac pour 18000 francs. A partir de 1911 Henri Laporte va revendre des parcelles à divers acquéreurs, notamment en 1923 une longue bande de 4 ha à Jean Leyssenne, mon arrière-grand-père, le long de la route de St Yrieix, qui lui-même la répartira entre ses enfants. L'urbanisation du nord et du nord-est du domaine va progresser jusqu'à nos jours alors que les parties sud et sud-ouest ont gardé leur caractère agricole. Finalement en 2016 le marquis de Bonneval vend les terres agricoles au Lycée professionnel agricole de la Faye.

³⁴ AD87 2 S 460 Approbation de la cession par la sous-préfecture de St Yrieix le 9 janvier 1879

Outre le château, ces recherches nous ont fait découvrir deux autres sites archéologiques qui étaient peu connus ou oubliés, la motte de Lauterie/ Chaliaud et les tumuli du Sartreix que nous décrivons ci-après.

LA MOTTE de LAUTERIE

A 500 m à l'ouest du château, sur la butte de l'autre côté du ruisseau se trouve la motte de Lauterie ou de Chaliaud. Le site se trouve actuellement dans un fourré difficilement pénétrable.

L'élément le mieux conservé est un tertre circulaire d'environ 40m de diamètre à la base, ceint d'un fossé, et de quelques mètres de haut entièrement couvert de terre et de végétation. Le sommet d'environ 30 m de diamètre, presque circulaire, présente une forte concavité, ce qui prouve que la structure, au moins dans sa partie supérieure, était munie d'un rempart. Cet élément est parfaitement visible sur les photos aériennes. *(photo ci-dessous)*

Il est mentionné par B.Barrière qui en donne un relevé topographique dans la publication des TAL de 1989³⁵.

La parcelle autrefois en landes s'est peu à peu boisée, faute d'entretien. Les taillis ont été coupés plusieurs fois et le débardage du bois a laissé de profonds chemins qui ajoutés au fourré actuel rendent le site difficilement lisible.

Toutefois si l'on se reporte aux photos de 1950, avant le boisement et le bouleversement du sol, on distingue, bien que ténue, une deuxième structure correspondant peut-être à la physionomie d'une basse-cour de motte castrale avec peut-être une petite motte à l'intérieur. Mais en l'absence de restes clairement identifiables au sol on ne peut être tout à fait affirmatif sur l'existence et encore moins sur l'extension de cette structure, d'autant plus que les données LiDAR ne confirment pas l'existence de cet objet. B.Barrière ne mentionne pas cet élément dans l'article ci-dessus cité.

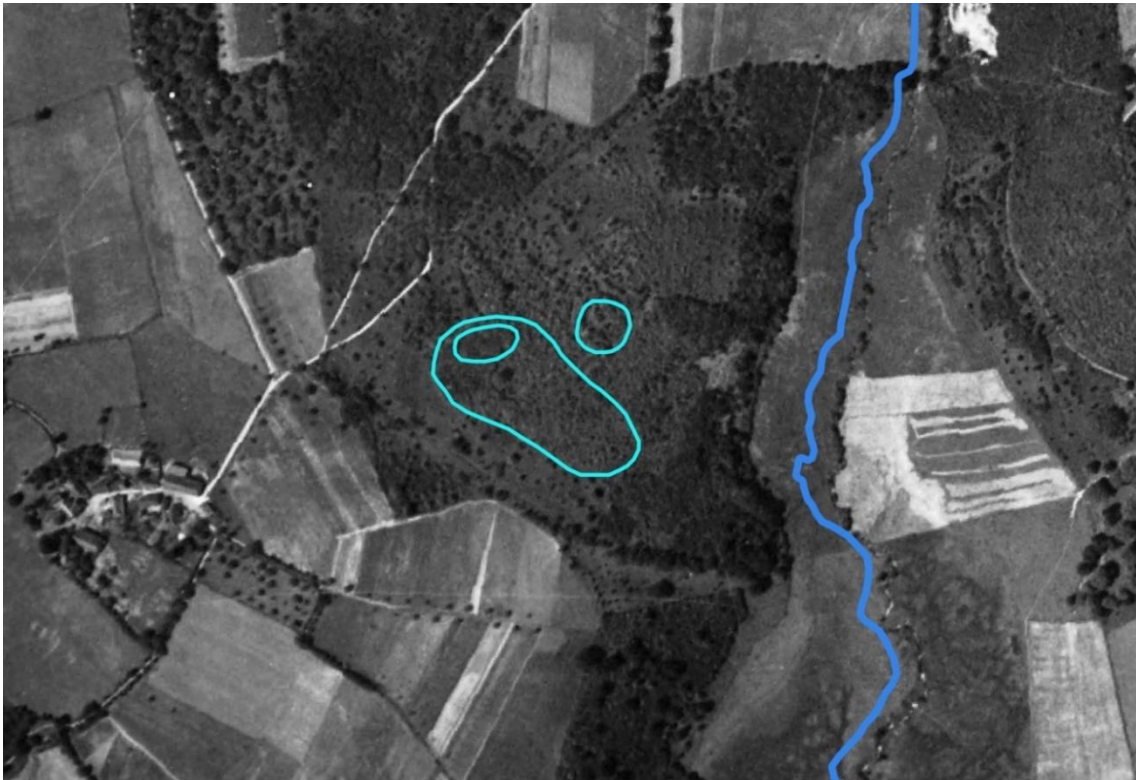


³⁵ Fortifications médiévales aux confins du haut et du bas Limousin . B.Barrière et al. TAL 1989 p77



Photo aérienne IGN de 1983 montrant l’empreinte de la motte / tour circulaire

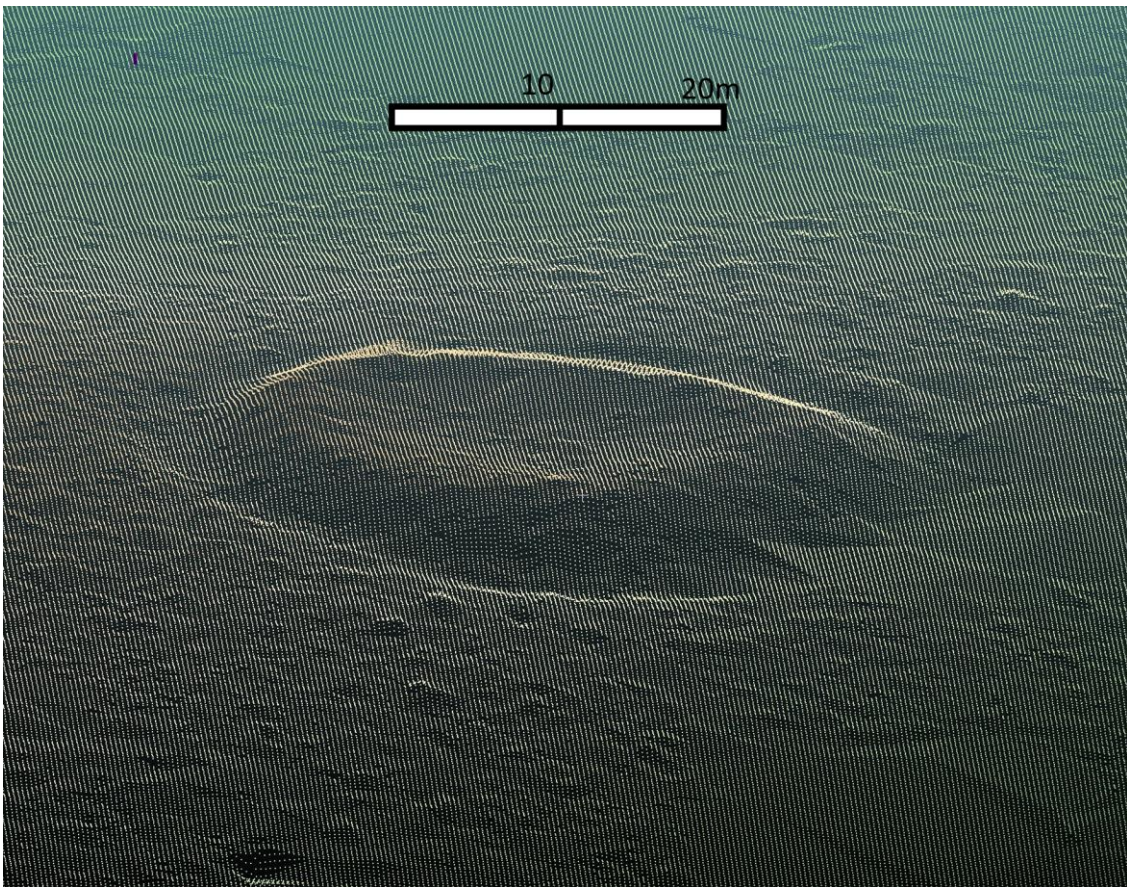
*Photo IGN de 1950 où on distingue la forme allongée de la bassecour castrale
Le village au sud-ouest est le Petit-Chaillaud*



*Même image que dessus mais où les structures ont été pointées.
Au nord la motte ronde au sud l’hypothétique enclos castral*



Fossé et flanc de la motte -Cliché YD 12/2017



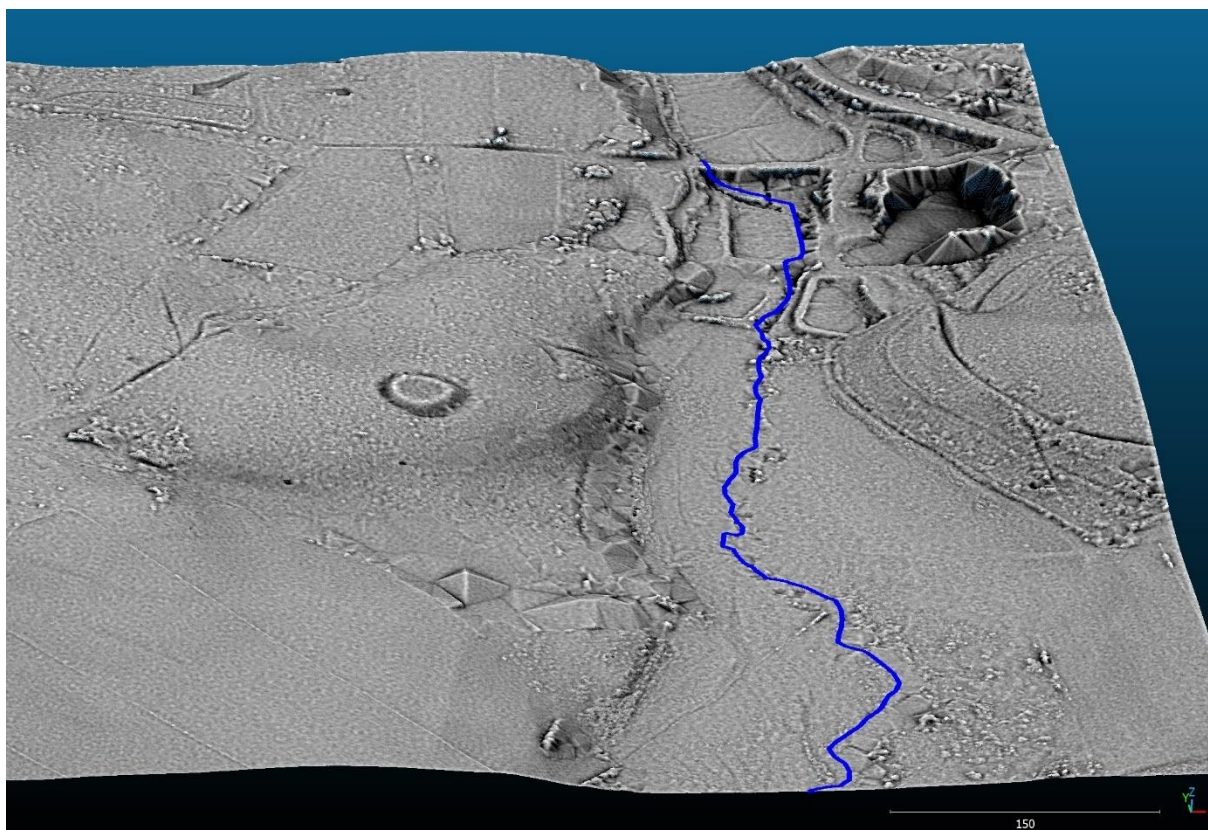
Modélisation 3D de la motte d'après les données LiDAR HD IGN- 2021-.(DAO YD)

En l'absence de toute datation il est difficile d'interpréter le site.

Il peut s'agir d'une motte castrale liée à la famille Authier. Mais sa morphologie et sa large plateforme sommitale la différencie nettement des autres mottes de la région.

On peut aussi envisager qu'il s'agisse d'un site fossoyé beaucoup plus ancien, voir protohistorique en relation avec la surveillance de la route ancienne qui passait en contrebas au cœur des sites aurifères de la région d Saint-Yrieix.

La représentation large du paysage autour de la structure, grâce aux données LiDAR de l'IGN, la montre au bord d'un petit escarpement et orientée sud-est vers la route en question.



Modélisation d'après les données LiDAR HD de l'IGN. Les structures en haut à droite sont les installations piscicoles du Moulin-Authier.

Il faut aussi remarquer que cette motte est contiguë au village du Petit-Chailaud ou Chailaud dont le toponyme est gaulois. Ce qui indiquerait un grande ancienneté du village. Il semble que ce lieu ait été le siège d'une baillie au XIII^{ème} siècle, mentionnée dans un document de 1291³⁶. Il y a encore à l'extrémité du hameau un intéressant bâtiment médiéval, malheureusement en péril, qui pourrait avoir été le siège d'un pouvoir administratif local. Les propriétaires rapportent l'existence de souterrains ou plutôt des fosses. Tout ceci suggère que le site avait au moyen-âge une importance supérieure à celle du modeste hameau actuel. Voilà un site qui mériterait une étude approfondie.

³⁶ Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume – N. de Saint-Allais - Notice de la famille Authier



Bâtiment médiéval dans le hameau du Petit-Chaillaud

Comme nous l'avons vu dans le paragraphe sur les voies de communication il existe un chemin fossile de Coussac à St Yrieix passant à proximité de cette motte et par le Petit-Chaillaud. La « Planche de Chaliaud » mentionnée dans un acte de 1291 devait être le lieu où ce chemin traversait le ruisseau, à quelques dizaines de mètres au sud de la chaussée actuelle de l'étang du Moulin Autier. Cette « Planche », une passerelle ou un gué, est encore matérialisée par une digue d'un ancien étang sans doute de l'époque moderne ou du XIXème, mais qui a retrouvé le tracé de l'antique chemin. Marcel Lavaud, l'actuel propriétaire des lieux, rapporte que lors de travaux effectués sur cette zone les restes enterrés d'un ancien moulin ont été découverts.

L'Etat des fonds de 1749 n'a plus aucun souvenir de ces édifices. La parcelle est simplement appelée « du grand bois »³⁷. Elle ne fait pas non plus partie de la réserve du seigneur mais simplement de la métairie. L'existence de ces édifices devait donc être déjà oubliée depuis longtemps.

Une anecdote émouvante à propos de la tour, rapportée par Marcel Lavaud : en 1944 quelques jours après le massacre d'Oradour-sur-Glane alors qu'on annonçait l'approche d'une colonne de soldats allemands qui allaient traverser Coussac, son père a précipitamment emmené sa famille pour la cacher dans les restes de la tour, lui redonnant, sans doute bien illusoirement vue la faiblesse des vestiges, sa vocation de protection des populations villageoises qu'elle avait eu des siècles auparavant.

³⁷ AD87 Etat des fonds de Coussac-Bonneval Section G1- Article 168

LES TUMULI

Le domaine de Lauterie est aussi le siège d'au moins un tumulus mais vraisemblablement de plusieurs.

Raymond Couraud signale trois tumuli à proximité du village du Sartreix qui auraient été rasés dans les années 1960³⁸. Il les positionne à l'est de l'actuelle voie ferrée. Les propriétaires de la ferme du Sartreix n'ont aucun souvenir de telles structures à cet endroit. Les images aériennes ne montrent rien de particulier, non plus.

Par contre un tumulus a été clairement identifié et fouillé vers 1970 juste à l'ouest de la route de Pouriol, donc sur le domaine de Lauterie. Les propriétaires de la ferme du Sartreix se souviennent de fouilles qui auraient dévoilé une construction enterrée circulaire et des urnes. Ce site est d'ailleurs bien visible sur les photos aériennes.



Position du tumulus en bordure de la route de Pouriol. Le hameau au sud-est est celui du Sartreix.

Ces positions bien que voisines ne coïncident pas avec celles données par R Couraud qui les situe à l'est de la voie ferrée. Donc soit le report de Couraud est erroné, soit il s'agit d'un autre ensemble. Dans l'un ou l'autre cas ces tombes se situent logiquement en bordure d'une voie antique.

³⁸ Raymond Couraud in Voies romaines de la Hte-Vienne (BSAHL Tome XCI-1964 p14-15)

LA FAMILLE AUTHIER



Blason de la famille Authier

Cette famille limousine a été très bien étudiée par les auteurs des « *Généalogies Limousines et Marchoises* »³⁹, ainsi que dans différents nobiliaires de l'ancien régime.

Il s'agit d'une famille d'ancienne noblesse dont la première mention date de 1258⁴⁰. Deux de ses membres, Raoul et Guillaume se sont illustrés au cours de la 6^{ème} croisade. Le centre de leur fief était le château de la Bastide, qui resta la possession de la branche aînée jusqu'en 1706 où Louise Authier en hérita et l'apporta à son mari Etienne de Brachet qui prit le titre de Sr de la Bastide. Au début du XIX^{ème} siècle leur arrière-petite-fille Anne Louise de Brachet se maria avec Jean François Bugeaud qui prit à son tour le titre de la Bastide⁴¹. Leur descendant, Jacques Siméon Bugeaud de la Bastide fut maire de Coussac de 1844 à 1869

Au cours des siècles la famille Authier se divisa en plusieurs branches qui s'établirent à Lambertie en Coussac, à Laudebertie en Lubersac, à la Chauvière en Château-Chervix, et enfin à Lautérie.

C'est cette dernière branche que nous allons détailler.

Jean II Authier, était seigneur de la Bastide, du Moulin Authier et d'autres lieux à Coussac-Bonneval, dont Chaillaud, Lautérie, la Faye, le Mas, Soirat, Cruzillat ; donc une large bande de territoire au sud du bourg. Il possédait aussi des domaines dans d'autres paroisses. Il se maria une première fois en 1556 avec Françoise de la Pomélie. Il eurent un fils, Gabriel Authier.

Jean II se maria en secondes noces en 1566 avec Antoinette Perry. De ce mariage naquirent quatre enfants dont Christophe et Maurice Authier.

En 1589 la succession de Jean II Authier fut partagée entre sa veuve et ses fils⁴².

Gabriel fils du premier lit garda la Bastide, la Faye et Soirat.

Christophe le fils aîné du deuxième lit reçut la Chauvière en Château-Chervix et Maurice le plus jeune eut Lautérie.

Maurice du Authier est le premier à être cité comme Sr du lieu noble de Lautérie⁴³, bien que le domaine existât depuis bien plus longtemps. En 1616 il épousa Anne Normand à Négrondes en Dordogne. Leur fils Charles épousa en 1643 Marthe du Lau qui lui apporta le domaine de Boslaurent, au Petit-Jumilhac sur la commune de La Chapelle-Faucher en Dordogne. A partir de ce moment, la famille résida sur ce dernier domaine et se fit appeler le plus souvent Boslaurent ou Baulaurent, ainsi que ses descendants, mais ils signaient encore parfois « Lautérie »⁴⁴.

³⁹ Généalogie limousines et marchoises Tome XII Ruchaud et al.

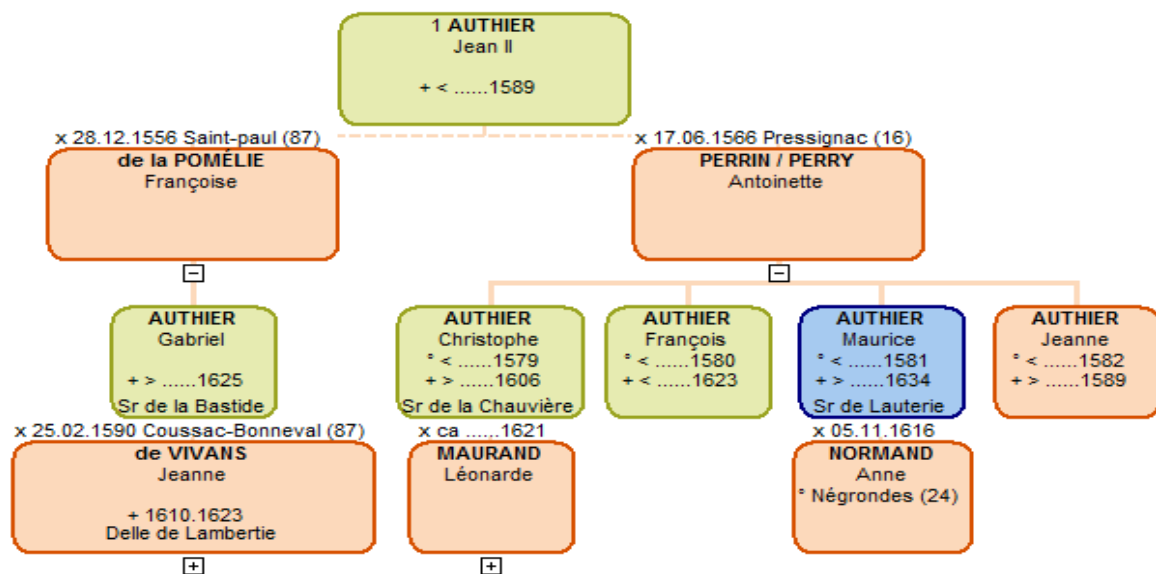
⁴⁰ Ibid page 31

⁴¹ Ibid page 47

⁴² Ibid page 44

⁴³ Ruchaud et al p 45

⁴⁴ AD24 2 E 1829 /45 Page 26



Les archives du château de Bonneval nous donnent quelques informations sur Maurice .

En 1617, Henri de Bonneval accense à Maurice Autier, seigneur de Lauterie, un terrain pour y édifier un étang et un moulin à blé sur le ruisseau qui coule du côté du village de Lavaud-Porchier vers la planche de Pourioux, entre Pourioux et Bois-Vicomte ⁴⁵. Il s'agit sans doute du moulin de la Lande que Jean Authier échangera en 1757.

En 1652 avec son fils Charles, sieur du Rouverat, et de nombreux autres Autier, Maurice participa au siège du château de Bonneval organisé par Jean-François et Pierre de Bonneval contre leur père et sa seconde épouse ⁴⁶.

Le domaine de Lauterie resta propriété de la famille Authier jusqu'en 1757 qui en confia l'exploitation successivement à plusieurs fermiers.

Le 08/11/1757 Jean Authier de Boslaurent vendit tout le domaine, incluant le château et la métairie, ainsi que le domaine de Chaliaud à Gauthier Guilhaumaud, bourgeois et Sr du Breuilh à Coussac , pour la somme de 11000 livres ⁴⁷. Jean Authier décéda le 3 juin 1760 en son château de Boslaurent ⁴⁸.



Château de Boslaurent au Petit-Jumilhac

⁴⁵ Archives de Bonneval [carton 9, n° 8] (Communications de Christian Rémy)

⁴⁶ Idem[carton 4*, n° 347 et carton 11, n° 6]

⁴⁷ AD87 4 E 51/46

⁴⁸ Ruchaud et al p 90

CONCLUSIONS

Un faisceau d'indices concordants permet de localiser le château de Lauterie avec une quasi-certitude malgré l'absence de structures hors sol qui ont disparues depuis la fin du XVIIIème siècle. Les ornements d'encadrement retrouvés au sol permettent d'avancer une date pour sa construction coïncidant avec la prise de possession aux alentours des années 1600 du domaine de Lauterie par Maurice Authier, qui pourrait en être le constructeur. Ces pierres sont actuellement conservées au lycée agricole de la Faye, nouveaux propriétaires des lieux.

Grâce aux études de terrain et archivistiques on arrive à reconstituer assez complètement l'histoire de ce château, de sa construction à sa ruine, qui aura été assez brève, sans doute à cause du manque d'intérêt que lui portaient les Lauterie après leur déménagement à Boslaurent.

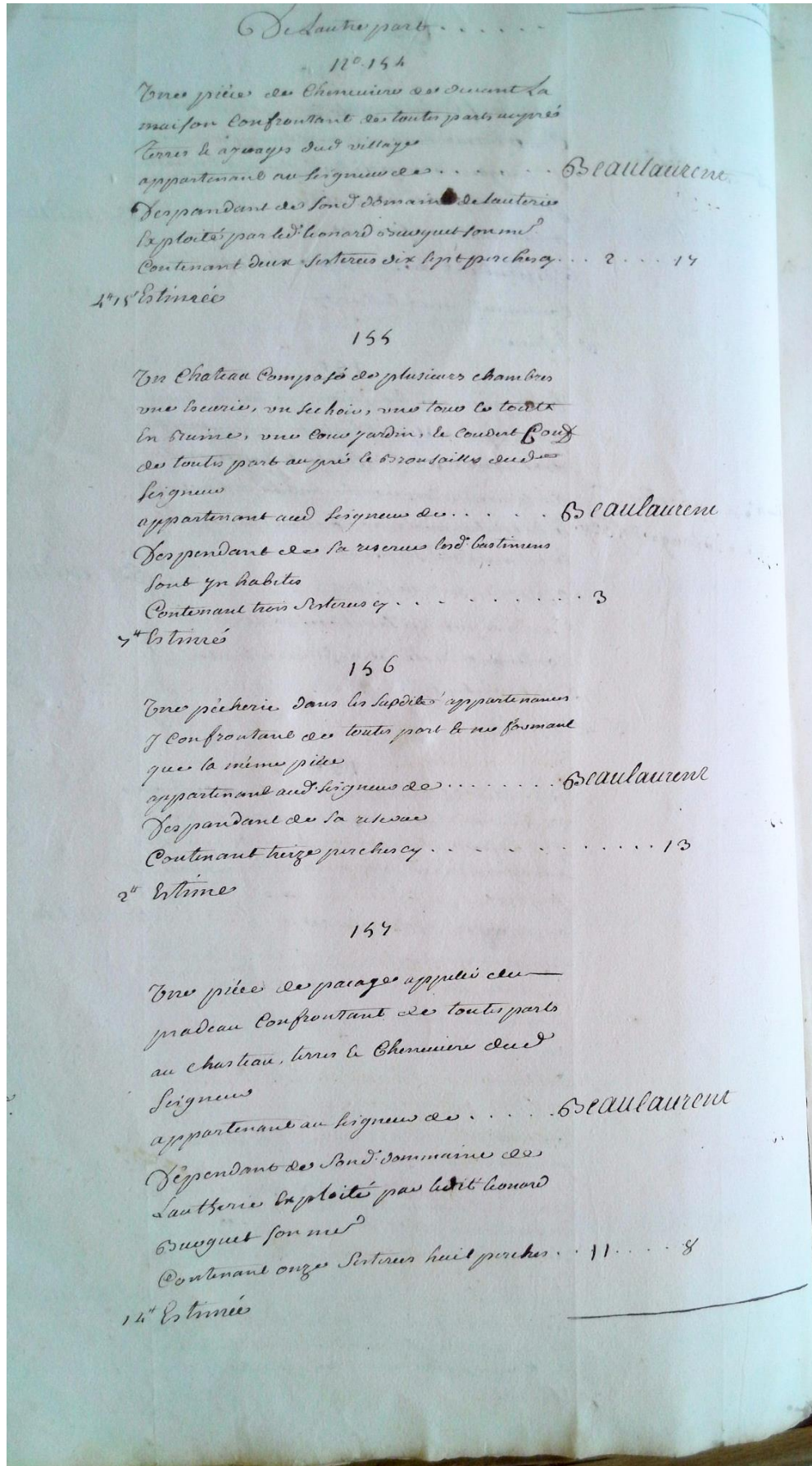
Une partie des bâtiments de l'ancienne ferme du domaine de Lauterie est encore visible bien que non entretenues. Il est probable que la maison d'habitation en ruine va s'effondrer d'ici peu. Une fuite dans la chaussée de la pêcherie multi centenaire menace son existence.

Depuis le moyen-âge la propriété n'a connu que deux familles propriétaires, si on exclut le court intermède Guilloumaud, les Authier et les Bonneval. Elle vient juste (2017)d'être vendue au lycée professionnel de la Faye.

Depuis les années 1950-1960 les taillis et les bois ont remplacé les landes dans la partie non urbanisée du domaine, mais à part quelques mitages par des constructions récentes, cette zone à l'écart de la route de St-Yrieix et du quartier de la gare a conservé son aspect naturel. Quant au coin nord-est il s'est fortement urbanisé, notamment à partir des années 1960 le long des axes de circulation.

Ces recherches nous ont aussi permis de mettre en évidence la grande richesse archéologique de cette zone de moins de 1 km² qui ne comprend pas moins de deux voies antiques, une motte castrale ou un site protohistorique, un ensemble tumulaire, un château disparu du XVIIème, un oratoire peut-être du haut moyen-âge, sans compter le Moulin-Authier d'origine médiévale, toujours en activité et les anciennes forges de Boslanges, et le village de Chaliaud dont les noms sont indéniablement celtiques, situées juste à sa marge.

ANNEXES



Contrat d'échange et de vente de biens entre Jean Autier et Gautier Guilloumaud

Vente du domaine de Lauterie (1757)

Transcription YD

Aujourd'hui 04/10/1757 au château de Lauterie paroisse de Coussat Bonneval en Limousin pardevant le notaire soussigné, présents les témoins bas nommés, a été présent et personnellement constitué Mr Jean Autier de la Bastide, écuyer, chevalier, seigneur de Beaulaurens, les Termes Mitrand et autres places, habitant ordinairement en son château de Beaulaurens paroisse du Petit Jumilhac en Périgord, étant quant à présent au présent château, faisant pour lui et les siens d'une part, Et Gautier Guilloumaud Sr du Breuil, habitant au présent château faisant aussi pour lui et les siens d'autre part.

Par lesquelles parties a été dit qu'elles avaient verbalement entre elles fait échange pour leur bienséance et commodité des biens dont il sera ci-après parlé, puis vers le mois de septembre de l'année dernière 1756 les conventions duquel échange les parties auraient négligé de jour à autre de faire rédiger par écrit et acte automatique, et comme elles persistent encore dans les dites conventions verbales pour donner authenticité au dit échange le dit Sr de Beaulaurens et le dit Sr du Breuil ont aujourd'hui par les présentes de gré et volonté fait les échanges perpétuels et à jamais irrévocables ainsi que s'ensuit. Savoir est que le Sr du Breuil a délaissé comme il délaissé au titre de l'échange au dit Sr de Beaulaurens acceptant une maison à lui appartenant située dans le bourg de Coussat, avec ses écuries et jardin, joignant avec tous ses airages et dépendances sans exception ni réserve aucune, et en contre échange des susdites maison, écuries et jardin, le dit Sr de Beaulaurens a délaissé au dit Sr du Breuil acceptant les moulins appelés d'Autier et de la Lande avec les étangs qui sont au-dessus d'iceux près du Moulin Autier, bois, taillis et pêcheries ensemble les /page2 / héritages qui sont dépendants et suivants les dit moulins avec toutes leurs airages et dépendances sans s'y rien réserver.

En outre le dit Sr de Beaulaurens par ces mêmes présentes a vendu, cédé, quitté, remis et transporté, comme il vend cède quitte remet et transporte en toute propriété au dit Sr du Breuil, aussi acceptant, le présent lieu de Lauterie et domaine qui y est situé avec les bestiaux et semences y étant, bâtiments, jardin, cour et héritages qui composent tant le dit bien que domaine avec toutes leurs airages et dépendances sans y rien excepter ni réserver,

Ensemble le domaine appelé du Grand Chaliaud au labourage d'une paire de bœufs, composé le dit domaine de maison, granges, chaix, charrières, bois, jardin, prés, terres, clos, reclos, champfroids et généralement tous autres héritages le composant qui sont et peuvent être situés tant dans le dit village du Grand Chaliaud que dans celui du Petit Chaliaud, le tout au dit Sr à présent sans exception ni réserves, le dit domaine meublé des bestiaux, outils aratoires et semences, sis et situé le tout dans la paroisse de Coussat, confrontant le dit lieu de Lauterie et domaine en dépendant aux airages du Mas St Michel, les Sartreyx et Baulange, le Moulin Autier se confrontant au moulin de la Pougé, à Las Curadas et au champfroid du lieu de Lauterie. Celui de la Lande se confrontant aux airages du Grand Chaliaud, Lavaud Porcher, à la maison du meunier du Chatain. Et le domaine de Chaliaud se confronte au village du Petit Chaliaud, à celui du Champs et au grand chemin allant de Coussat à St Yrieix

Sauf le tout mieux de signer et confronter si besoin est la susdite vente ainsi faite moyennant le prix et somme de 11000 livres en déduction de laquelle dite somme de 11000 livres le dit Sr de Beaulaurens déclare en avoir eu et reçu du dit Sr du Breuil tant sur ces présentes que avant icelles la somme de 7000 livres /page 3/ tant en argent réel et effectif qu'il lui a présentement compté que pour réparations par lui ci-devant faites aux bâtiments des dits biens, ou pour la pension du dit seigneur, de celle de ses domestiques et entretien du temps qu'il a resté dans la maison du dit Sr du Breuil. Le tout faisant la dite somme dont le dit Sr se tient pour content et en quitte le dit Sr du

Breuil, qui pour la somme de 4000 livres restantes à parfaire la susdite somme de 11000 livres promet et s'oblige payer au dit seigneur savoir la somme de 500 livres dans un an prochain à compter de ce jour d'hui , un an après pareille somme de 500 livres et ainsi consécutivement dans un an à pareil jour même somme jusqu'à fin de paiement des dites 4000 livres restées à remplir les 11000 livres, et cependant de pacte à pacte n'en courra aucun intérêts qu'à défaut de paiement à l'échéance.

Au moyen de quoi les dites parties respectivement chacun en droit se sont démis et dévêtus des susdits biens échangés et vendus avec tous cours d'eau et chemins de servitude, entrées et sorties accoutumées et s'en sont l'un l'autre ... avec consentement qu'un chacun jouisse des dits biens à eux échus par le présent contrat comme de leur bien et chose propre, promettant se les entre-garantir de tous troubles et empêchements quelconques, même de tout arriérage de rente obits et fondations en capital et accessoire du passé jusqu'à ce jour, et pour l'avenir chacun payera la rente établie sur les dits biens à lui échus à peine de tous dépens, dommages et intérêts, consentant réciproquement qu'un chacun en prenne dès aujourd'hui la possession réelle actuelle et corporelle par qui ils jugeront à propos. Et comme les biens délaissés par le Sr de Beaulaurent sont en très mauvais état, notamment le château de Lauterie en ses trefs, planchers, degrés, murs et couverture, il est convenu /page 4/ que le dit Sr du Breuil pourra en faire état au premier jour tant en la présence que absence du dit seigneur. Déclarant les parties que la susdite maison du bourg de Coussat qui est dans la mouvance du seigneur de Bonneval est de la valeur de 2500 livres et que les susdits moulins et ce qui les accompagne, donnés en contre échange étant dans la même fondalité sont de pareille valeur. Que le lieu et domaine de Lauterie étant de la mouvance du seigneur abbé du Chaslard sont de valeur de 7000 livres y compris pour 550 livres de bestiaux et outils aratoires, et que le domaine de Chaliaud qui est de la mouvance des seigneurs du Chapitre de St Yrieix est de valeur de 4000 livres y compris pour 450 livres de bestiaux et outils aratoires.

Et par ce que dit Sr de Beaulaurens à raison des susdits biens échangés et vendus avait donné procuration au Sr de Mairedieu son gendre devant Dubuc notaire royal puis le mois de juillet passé afin de vendre les dits biens, icelui Sr de Beaulaurens déclare révoquer la dite procuration purement et simplement et tout ce qui pourrait s'en être ensuivi voulant qu'elle demeure pour résilier de nul effet.

Et ce que dessus les parties l'ont voulu stipulé accepté et promis tenir sous obligations de leurs biens présents et futurs.

Et du tout m'ont requis acte que leur ai octroyé sous le dit scel royal en présence de Sr Pierre Rudeuil, marchand habitant de la ville de St Yrieix et de Etienne Crouzevialle maitre tisserand, habitant du dit bourg de Coussat, témoins requis et appelés qui ont signé avec les parties et moi.

Note : Jean Autier a revendu la maison de Coussac reçue dans l'échange le 10/11/1757 au marquis de Bonneval pour la somme de 1230 livres

Liste des parcelles de Lauterie et du Moulin Authier portées au cadastre de 1824

num	Nom	surface	type	num	Nom	surface	type
269	du Grand Beau	24120	Châtaigniers	370	la Pougé	15220	
270	du Grand Beau	40300	Bruyères	371	la Pougé	11020	Terre
271	du moulin	15230	Bruyères	372	Lauradoux	5790	Taillis
272	du Grand Beau	40130	Bruyères	373	Lauradoux	75280	Terre
273	du Grand Beau	11790	Châtaigniers	375	l'Allée	28440	Châtaigniers
274	du Grand Beau	15510	semis	380	Champs Fougéroux	103340	Terre
275	du Grand Beau	11280	Châtaigniers	381	de Maison	5240	chênevière
345	de l'étang	17820	Pré	383	de Maison	530	Jardin
349	Grand Pré	4440	Taillis	384	de Maison	2320	chênevière
350	Grand Pré	26150	Pré	385	la Font	650	Eau
351	Grand Pré	38380	Pré	386	du Claud	5220	Châtaigniers
352	Grand Pré	2550	Taillis	387	de Bolange	71200	Terre
353	Grand Pré	640	Taillis	389	de l'Etang	16190	Terre
354	du Moulin	1270	Terre	390	Clos de l'Etang	32980	Pré
355	du Moulin	3140	Pré	391	Clos de l'Etang	690	Pré
356	du Moulin	580	Jardin	392	de l'Etang	7060	Pré
357	du Moulin	760	Pré	393	de l'Etang	17750	Pré
358	Moulin Autier	560	Habitation	394	de l'Etang		Pré
360	du Moulin	1730	Lande	395	de Bolange	1010	Eau
361	la Pougé	7270	Chaume	396	l'Allée	840	Futaie
362	Moulin Autier	31550	Taillis	397	Beau du Taillis	24110	Châtaigniers
363	Moulin Autier	22350	Lande	398	de Maison	3160	chênevière
364	Moulin Autier	19390	Lande	400	masure de la Forge	1140	Pré
365	la Petite Lande	28220	Lande	401	masure de la Forge	620	Pré
366	Clos de Bolange	29660	Pré	404	de Maison	170	Jardin
367	Jardin du Château	4860	Terre	405	du Taillis	730	Terre
368	Château	450	Habitation	379	Champs Fougéroux	1820	Taillis
369	la Font	7260	Pré				

Liste des parcelles de Lauterie portées à l'Etat des fonds de 1749

N°	nom	domaine	nature	propriétaire	exploitant	Surface (m ²)
144	du camps	l'Hoterie	terre	Beulaurent	Léonard Burguet	61302
145	du Champs	l'Hoterie	chaume + Châtaigniers	Beulaurent	Léonard Burguet	18666
147	du petit champs	l'Hoterie	champfroid	Beulaurent	Léonard Burguet	4998
148	du petit champs	l'Hoterie	terre	Beulaurent	Léonard Burguet	21114
149	du petit champs	l'Hoterie	pré	Beulaurent	Léonard Burguet	12699
150	du Moulin Authier	réserve	pêcherie	Beulaurent	Beulaurent	2550
151	Bosc Fourniaux	réserve	Broussaille chaume	Beulaurent	Beulaurent	80682
152	Loradour	l'Hoterie	terre	Beulaurent	Léonard Burguet	75378
153		l'Hoterie	village	Beulaurent	Léonard Burguet	3570
154		l'Hoterie	chênevière	Beulaurent	Léonard Burguet	5967
155	Château	réserve	château	Beulaurent	Beulaurent	7650
156		réserve	pêcherie	Beulaurent	Beulaurent	663
157	pradeau	l'Hoterie	pacage	Beulaurent	Léonard Burguet	28458
158	claus les vaches	l'Hoterie	chaume	Beulaurent	Léonard Burguet	107100
159		l'Hoterie	pêcherie	Beulaurent	Léonard Burguet	918
160	Barade	l'Hoterie	terre	Beulaurent	Léonard Burguet	3315
161	pré darier	l'Hoterie	pré	Beulaurent	Léonard Burguet	9639
162	grand pré	l'Hoterie	pré	Beulaurent	Léonard Burguet	39423
163	grand pré	l'Hoterie	broussaille	Beulaurent	Léonard Burguet	7038
164	du moulin	Min Autier	terre	Beulaurent	Léonard Lalardie	4769
165		Min Autier	moulin	Beulaurent	Léonard Lalardie	1352
166	las Tindas	Min Autier	pré	Beulaurent	Léonard Lalardie	3978
167	las Curadas	Min Autier	champfroid	Beulaurent	Léonard Lalardie	63750
168	grand bois	l'Hoterie	chaume	Beulaurent	Léonard Burguet	137547

**Superficie totale du
domaine 80 ha**

Note : les superficies de l'Etat des Fonds sont exprimées en sétérées. Nous avons adopté le facteur de conversion du Répertoire Général du Notariat de 1881, soit 1 sétérée de Coussac = 2554 m² et 1 perche = 50m²

Inventaire de fin de bail du Moulin Autier (1690)

Le 26/11/1690 Simon Sarazin, docteur en médecine, habitant au château de Lauterie qui a affermé le domaine de Jean Autier et Barthélémy Pécou qui exploite le Moulin Autier font dresser devant notaire l'inventaire du Moulin à l'occasion de la fin du bail de Pécou.

On décrit d'abord la maison :

Premièrement sommes entrés dans la maison de par-devant des dits moulins où les meuniers habitent par une porte simple fort vieille et usée néanmoins garnie de ses pattes, gonds serrure et verrou sans y avoir pourtant aucune clef, le tout en mauvais état.

La fenêtre de la dite maison fermée avec un méchant planchon sans y avoir aucune ferrure ni grille . Le grenier d'icelle est entièrement délavé n'y ayant aucune aix ni planchon ni autre chose que seulement une petite claie tressée de branches, la p... dessous le pied est aussi pourri et rompu en plusieurs endroit en sorte qu'il est presque de nulle valeur. Dans la dite chambre y a une pierre debout posée sur deux souches à pied droit qui sert de table. Dans le bas de la dite maison ne s'y est trouvé aucune chose le tout étant vieux pourri et appuyé par des piliers en trois endroits.

Il y a plusieurs moulins dont un à froment :

Les moulins savoir icelui à froment est garni de deux meules, une de dessous étant une demie meule et une de dessus est fort usée. Et les susdites parties ont fait voir icelle n'être épaisse que de deux à trois pouces, et ne peut plus servir. Le rodet d'icelui est en bon état étant au surplus garni de sa grenouille (la pierre creuse dans laquelle repose l'axe du moulin) , pinson (?) , pauset (?) cerceau(?)et une trémie .

Un moulin à seigle :

Dans le moulin à seigle les meules sont entières et bonnes sauf qu'elles ont servi d ..., garnies des mêmes ferrures que celui de froment, avec une méchante maie à mettre la farine, ni ayant aucune barre de fer . Le rodet d'icelui est vieux et gâté ayant besoin d'être mis à neuf , y ayant un four qui a besoin de couvrir n'ayant servi puis que longtemps, étant nécessaire de refaire à neuf la voute. La susdite maison et moulin étant couvertes de tuiles de pierre en médiocre état.

Un moulin à huile :

Et d'ici les susdites parties nous ont conduit dans le moulin à huile où sommes entrés par une porte simple garnie de ses pattes et gonds en assez bon état sans y avoir aucun serrure ni verrou et nous ont fait voir le dit moulin à huile consistant en sa meule, boisage et garniture et chenaux assez en bon état, une poêle de fonte de fer avec trous d'anse sans pied en bon état. Le pressoir avec ses deux jambages ... assez en bon état garni des cornets(?) et maillets. Néanmoins nous ont dit n'y avoir aucune couverte(?) ou bourasse(?) .

Un moulin à drap ou foulon :

Le moulin à draps a demeuré long temps, comme toutes les parties ont dit ,sans travailler,.... est fort usé y ayant plu long temps sur tout à cause que le bâtiment qui les couvre est tout découvert

Une étable était adjointe au moulin à huile :

Le bâtiment qui couvre le dit moulin à huile ensemble une partie étable, n'y tenant aucune (bête ?), fait procès-verbal que la couverture est de paille fort vieille et usée et y pleut presque partout, que le dit bâtiment n'a aucun pignon, que la muraille la séparant le dit moulin à huile de l'étable n'y a que le tiers de la muraille qui ait été faite.

Enfin la chaussée de l'étang n'est pas non plus en bon état :

Et d'ici les parties nous ont conduit sur la chaussée de l'étang qui fait aller les dit moulin et nous ont fait remarquer que à l'endroit des chenaux des dits moulins par le dernier il y a un grand trou profond Et que à l'endroit des chenaux de la maillerie se trouve bas et a besoin d'y rapporter de la terre pour élever le niveau de l'étang et la chaussée du dit étang.

Il s'agit ici de moulins à rodets, donc à roues horizontales. L'ensemble paraît assez misérable. Seul le moulin à huile est en état de fonctionner. Les moulins ne devaient procurer qu'un revenu d'appoint. D'ailleurs Barthélémy Pécou l'exploitant est laboureur à Chaillaud, ce qui devait constituer son activité principale. Il devait aussi résider à Chaillaud car la demeure du moulin ne comporte aucun des éléments d'un foyer. Le mauvais état de la chaussée de l'étang est récurrent car mentionné dans d'autres baux. Cette chaussée constituant le chemin de Coussac à St Yrieix, celui-ci ne devait pas être très praticable, notamment pour les charrois.

SOURCES et DONNEES NUMERIQUES

Archives départementales de la Haute-Vienne

Archives notariales ,série 4 E
Cadastre , série 3P
Hypothèques série 4Q
Dépôt de la commune de Coussac-Bonneval , série E Sup 173
Pont et Chaussées série 1S
Routes ou grande voirie. Circulations et transports routiers série 2S
Chemin de fer série 5S

Archives départementales de la Dordogne

Archive notariales série 3 E

Voies romaines de la Haute-Vienne. Voies romaines et chemins antiques dans la région de St Yrieix

Raymond Couraud

BSAHL Tome XCI - 1964

Généalogies limousines et marchaises Tome XII (Jean Louis Ruchaud et al.)

Etudes détaillées de la famille du Authier

Nobiliaire universel de France ou recueil général des généalogies. Tome XIV (M de Saint Allais, Paris 1818)

Histoire de la famille Authier

Archives du château de Bonneval (par Christian Rémy)

Splendeurs de Bonneval. Christian Rémy - Les Ardents Editeurs.

Histoire de Coussac et de la famille de Bonneval

Seigneurs et châteaux-forts (2 tomes) Christian Rémy - Culture et patrimoine du Limousin.

Large étude sur les châteaux limousins du IXème au XVIIème siècle

Les noms de lieux du Limousin Marcel Villoutreix - Edition des TAL 2002

Dictionnaire toponymique de la Haute-Vienne - Yves Lavalade

La Madone de L'Oradour par B.Mantelet

BSAHL Tome CXI – 1984

Fortifications médiévales aux confins du haut et du bas Limousin. TAL 1989 Page 77.

Bernadette Barrière et al.

Levé topographique de la motte de Lauterie

Source orale

JP Arnaud dont la famille a exploité le domaine de Lauterie pendant plus de 75 ans
Marcel Lavaud, propriétaire du Moulin-Authier
Marie-Hélène Germont Fouétillou propriétaire de la ferme des Sartreix

UNE SPÉCIALISATION EN PAYS DE PETITE CULTURE :L'ÉLEVAGE BOVIN EN LIMOUSIN AU XVIIIe SIÈCLE

Thèse de Jean Pierre Delhoume de l'Université de Limoges. 2007

Contient de nombreuses données sur la commune de Coussac-Bonneval

LE TRAITEMENT DES TERRIERS MIEVAUX DE HAUTE-MARCHE A L'AIDE S'UN SIG

David Glomot , Géocarrefour 2010

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

<https://remonterletemps.ign.fr/>

LOGICIEL QGIS

SIG système d'information géographique libre